



DIVISION DE LA
RECHERCHE ET
DE LA STATISTIQUE

Changements d'attitudes
chez les participants aux Programmes
d'intervention auprès des partenaires
violents (PIPV) : Un projet pilote



Changements d'attitudes chez les participants aux Programmes d'intervention auprès des partenaires violents (PIPV) : Un projet pilote

Katreena Scott, Ph.D. C. Psych.
et
Laura-Lynn Stewart, M.A.

L'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
du département du développement humain et
de la psychologie appliquée de l'Université de Toronto

En partenariat avec Changing Ways, London Inc.

Division de la recherche et de la statistique
Ministère de la Justice Canada

Le 3 décembre 2004

*Les opinions émises dans cette étude n'engagent
que leurs auteures et ne reflètent pas nécessairement celles
du ministère de la Justice Canada.*

rr06fv-2f



Avant-propos

La présente étude porte sur l'élaboration et la mise à l'essai d'échelles visant à mesurer les attitudes qui peuvent changer les comportements des hommes qui participent à des programmes d'intervention auprès des partenaires violents. Nous avons établi et examiné une mesure de trois types d'attitudes : les attitudes envers le comportement violent, les attitudes envers les femmes et les attitudes envers l'intervention. Il y est question des répercussions des résultats sur l'utilisation continue du changement d'attitudes dans l'évaluation des programmes d'intervention auprès des partenaires violents (PIPV).

Remerciements

Les auteures aimeraient remercier spécialement Linda Page et Jennifer Holt pour les avoir aidées à coordonner la collecte des données et le groupe de coanimateurs à Changing Ways pour les avoir aidées à évaluer les progrès des hommes tout au long du programme. Nous aimerions aussi remercier les hommes qui ont pris le temps de remplir les questionnaires.

Table des matières

Avant-propos	i
Remerciements	i
Points saillants	iv
Résumé	v
Introduction	v
Méthode	vi
Participants	vi
Résumé des principales constatations	vi
Conclusions et recommandations	viii
1. Contexte	9
1.1 Les attitudes comme mécanisme de changement	10
1.2 Le changement d'attitudes envers le comportement violent	10
1.3 Le changement d'attitudes envers les femmes	11
1.4 Le changement d'attitudes envers le traitement	11
1.5 La présente étude	12
2. Méthode	13
2.1 Les participants	13
2.1.1 <i>Les caractéristiques démographiques : âge, origine ethnique, revenu,</i> <i>emploi et état civil</i>	13
2.1.2 <i>Les renseignements sur le renvoi</i>	14
2.1.3 <i>Les agressions antérieures et la consommation d'alcool</i>	14
2.1.4 <i>L'évaluation des participants après le programme</i>	14
2.2 Les mesures	15
2.2.1 <i>Le formulaire de renseignements</i>	15
2.2.2 <i>Les attitudes</i>	15
2.2.3 <i>Les attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi</i>	16
2.2.4 <i>La reconnaissance du comportement violent</i>	16
2.2.5 <i>La reconnaissance des dialogues internes violents</i>	16
2.3 Les limites	16



3.	Résultats	17
3.1	L'analyse factorielle des attitudes des hommes	17
3.1.1	<i>La fiabilité des types d'attitudes</i>	20
3.1.2	<i>Les corrélations des types d'attitudes</i>	20
3.2	Les différences entre les attitudes avant le traitement.....	21
3.3	Les attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi	22
3.4	La reconnaissance de la violence et des attributs violents	23
3.5	Le changement d'attitudes au fil du temps.....	25
3.6	La sensibilité des mesures du changement d'attitudes au cours de l'intervention.....	26
3.7	Le changement entre les hommes selon la source de renvoi.....	28
3.8	Le changement chez les hommes pour qui l'intervention a semblé être un succès ou un échec	28
4.	Discussion	30
4.1	La responsabilité personnelle à l'égard de la violence et de ses effets	30
4.2	Le déni des difficultés conjugales prévisibles.....	31
4.3	Le blâme attribué à sa partenaire.....	31
4.4	Les attitudes sexistes envers les femmes.....	32
4.5	Le manque de réceptivité à l'intervention.....	32
4.6	Les attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi	33
4.7	La reconnaissance des comportements violents.....	33
4.8	La reconnaissance des cognitions violentes	34
4.9	Résumé	34
5.	Répercussions et recommandations	35
	Bibliographie.....	37
	Annexe A : Lettre de consentement	41
	Annexe B : Formulaire de renseignements	43
	Annexe C : Version finale de l'évaluation des attitudes violentes (ARAA).....	46
	Annexe D : Version finale de la mesure des attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi ..	54
	Annexe E : Version finale de la mesure de la reconnaissance du comportement violent.....	56
	Annexe F : Version finale de la mesure de la reconnaissance des dialogues intérieurs violents.....	58

Points saillants

La présente étude décrit la création et l'examen d'outils d'autoévaluation des attitudes et de la reconnaissance qui permettent d'étudier les progrès des hommes¹ qui participent aux programmes ontariens d'intervention auprès des partenaires violents.

On a créé quatre outils que l'on recommande d'étudier et d'utiliser. Il s'agit des outils suivants :

- Une évaluation en dix points de la responsabilité personnelle à l'égard du comportement violent et de ses effets sur les autres.
- Une évaluation en dix points de la mesure dans laquelle les hommes continuent de blâmer leur partenaire pour les difficultés au sein de leur relation.
- Une évaluation en neuf points du déni des hommes des difficultés conjugales prévisibles.
- Un outil en treize points de la reconnaissance des hommes des cognitions qui alimentent les comportements sains et malsains dans une relation.

Il n'est pas recommandé d'utiliser à titre d'indicateur de l'efficacité du programme l'évaluation en dix points des attitudes des hommes à l'égard de l'intervention qui a été créée dans le cadre de la présente étude. On peut toutefois s'en servir pour examiner les effets modérateurs de l'approche des hommes par rapport à l'intervention.

On a créé un outil en 17 points pour évaluer dans quelle mesure les hommes reconnaissent leur comportement violent. On peut s'en servir pour évaluer l'efficacité du programme si on s'attend à ce que les participants aux PIPV reconnaissent entièrement ou presque entièrement leur comportement.

D'autres études devront déterminer si les outils d'évaluation des changements d'attitudes permettent d'observer un changement significatif du comportement violent des hommes envers leur partenaire.

¹ L'échantillon ne compte pas de femmes parce que la plupart des PIPV s'adressent aux hommes.



Résumé

Introduction

Les programmes d'intervention spécialisés sont une composante de plus en plus populaire du système de justice pénale et des services communautaires pour les hommes qui ont agressé leur partenaire. En Ontario, il s'agit des programmes d'intervention auprès des partenaires violents (PIPV) qui sont administrés par les services pour l'instruction des causes de violence conjugale. En 2003, environ 7 000 hommes de l'Ontario ont participé aux PIPV.

Malgré la popularité des programmes d'intervention auprès des hommes violents, peu de résultats indiquent qu'ils réduisent les comportements violents des hommes envers leur partenaire. De récents examens de la documentation laissent entendre que, au mieux, ces programmes entraînent une faible réduction des taux d'agressions ultérieures. On s'est nettement moins penché sur d'autres répercussions possibles des programmes pour hommes violents, comme l'incidence sur les collectivités et sur la qualité de vie des femmes en général (p. ex., les sentiments de sécurité et de bien-être).

À la lumière de ces résultats, on doit absolument approfondir la question pour améliorer les programmes d'intervention auprès des hommes violents dans leurs relations intimes. En particulier, on doit déterminer les facteurs les plus susceptibles de promouvoir le changement dans le comportement violent des hommes.

Un secteur d'étude prometteur est le changement d'attitudes des hommes. Trois types d'attitudes des hommes – attitudes envers la violence, attitudes envers les femmes et attitudes envers l'intervention – sont particulièrement prometteurs si on parvient à établir des liens entre ces attitudes, d'une part, et le développement et le changement du comportement violent, d'autre part.

La reconnaissance des hommes est ciblée par les PIPV comme un autre mécanisme de changement. On insiste sur deux champs d'étude : la reconnaissance des hommes de l'éventail des comportements violents et des cognitions ou pensées qui alimentent les comportements sains ou violents dans une relation intime.

La présente étude visait à élaborer des outils d'autoévaluation des attitudes et de la reconnaissance, et à mener un examen pilote de ces outils à partir d'un petit échantillon d'hommes qui participent à un PIPV. Dans le cadre des analyses, on a comparé les attitudes avant l'intervention des hommes aiguillés vers les PIPV par les services d'intervention précoce ou les services de poursuite coordonnée et des hommes s'y étant portés volontaires, et on a examiné le changement d'attitudes des hommes au fil de l'intervention. On s'attendait que ces travaux pilotes jettent les bases d'un examen de l'importance, le cas échéant, du changement d'attitudes des hommes au fil du programme.

Méthode

Entre janvier et mars 2004, les hommes ont été recrutés séquentiellement pour l'étude. Ces hommes ont rempli un formulaire de données démographiques. Voici les outils d'évaluation qui ont été conçus pour la présente étude :

- Évaluation des attitudes envers la violence : un outil d'autoévaluation en 78 points des attitudes des hommes envers leur comportement violent, envers les femmes et envers l'intervention.
- Attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi : un outil d'autoévaluation en 16 points des perceptions des hommes de leur responsabilité à l'égard de l'incident qui a entraîné leur renvoi à un PIPV.
- Reconnaissance du comportement violent : une évaluation en 22 points de la capacité des hommes à bien cerner un éventail de comportements violents et non violents.
- Reconnaissance des cognitions qui alimentent la violence : une évaluation en 14 points de la reconnaissance des hommes des pensées saines et malsaines.

À la fin de l'intervention, les conseillers devaient examiner les progrès réalisés par les hommes en groupe et la rétroaction des partenaires des hommes afin de juger s'il était « probable », « très probable » ou « improbable » que ceux-ci évitent d'adopter des comportements violents à l'endroit de leur partenaire dans l'avenir.

Participants

Avant l'intervention, on a recueilli des données concernant 41 hommes. Tous les hommes ont été aiguillés vers les PIPV par les services de poursuite coordonnée (63 %), les services d'intervention précoce (17 %) ou s'y sont portés volontaires (20 %). Conformément aux autres échantillons, de nombreux indicateurs montrent que ces clients étaient à risque d'éprouver des difficultés dans différentes sphères de leur vie. Environ 25 % des répondants ont déclaré être sans emploi, 39 %, gagner moins de 10 000 \$ par année, 24 %, avoir un passé de violence et 13 %, consommer de l'alcool sur une base quotidienne.

Après le PIPV, on a évalué les hommes à nouveau. En fait, on en a évalué 14 parce que les autres avaient abandonné le programme avant la fin (13 hommes) ou avaient été éliminés du suivi pour diverses raisons (14 hommes). Les hommes qui ont fait l'objet de l'évaluation avant et après le programme avaient les mêmes caractéristiques que les autres.

Résumé des principales constatations

L'analyse factorielle de l'outil d'évaluation en 78 points des attitudes envers la violence a entraîné la création de cinq sous-échelles d'attitudes :

- 1) Attitudes sexistes envers les femmes : une évaluation en 10 points (p. ex., « La plupart des femmes n'apprécient pas pleinement tout ce que les hommes font pour elles. »)



- 2) Méfiance ou manque de réceptivité à l'égard de l'intervention : une évaluation en 10 points (p. ex., « Le seul but du programme est de blâmer les hommes pour leurs problèmes. »)
- 3) Absence de responsabilité personnelle à l'égard de la violence et de ses effets : 10 points (p. ex., « Mon comportement a mis ma partenaire en colère, mais n'a pas eu d'effets négatifs durables sur elle. »)
- 4) Blâme attribué à sa partenaire : une évaluation en 10 points (p. ex., « Mon comportement n'est pas aussi mauvais que ce que ma partenaire laisse entendre. »)
- 5) Dénier des difficultés conjugales prévisibles : une évaluation en 9 points (p. ex., « Ça ne m'a jamais ennuyé que ma partenaire exprime des idées différentes des miennes. »)

Pour les quatre premières échelles, on prend la moyenne des réponses des hommes pour tous les points sur une échelle de quatre points allant de « fortement en accord » à « fortement en désaccord ». Pour la cinquième échelle, les réponses extrêmes suggérant un déni complet des difficultés conjugales ont été additionnées d'un point à l'autre.

D'après l'examen des attitudes des hommes dans ces cinq types avant l'intervention, il semble que la plupart des hommes avaient des problèmes dans trois types d'attitudes – absence de responsabilité personnelle, blâme attribué à sa partenaire et déni des difficultés conjugales prévisibles. En revanche, la plupart des hommes ont déclaré avoir des attitudes non sexistes envers les femmes et des attitudes relativement positives envers l'intervention. On n'observe pas de différences importantes dans les attitudes avant l'intervention des hommes aiguillés par les services de poursuite coordonnée, les services d'intervention précoce ou s'étant portés volontaires.

L'examen des attitudes des hommes au fil du temps montre qu'au moins deux des outils créés étaient sensibles à l'incidence de l'intervention. Il s'agit de l'« absence de responsabilité personnelle à l'égard de la violence et de ses effets » et du « déni des difficultés conjugales prévisibles ».

Les attitudes des hommes envers l'incident ayant conduit au renvoi ressemblaient sensiblement à leurs attitudes générales envers leur responsabilité personnelle à l'égard du comportement violent.

D'après l'examen des réponses des hommes à l'égard de leur reconnaissance du comportement violent, on constate que, avant l'intervention, les hommes cernaient bien environ 80 % des comportements violents. En général, les hommes reconnaissent que des comportements comme crier, frapper et forcer des relations sexuelles sont des comportements blessants et contrôlants. Ils étaient moins unanimes à reconnaître que des comportements comme la prise de décisions financières unilatérale, le contrôle des activités ou des allées et venues de leur partenaire, ainsi que des menaces proférées à leur partenaire étaient aussi des comportements violents. L'analyse d'un petit sous-échantillon d'hommes indique que, tout au long de l'intervention, les hommes reconnaissent mieux les comportements violents de façon presque significative.

Avant de commencer l'intervention, les hommes ne cernaient pas bien la valeur potentielle (ou le danger) d'un tiers des pensées. Les hommes étaient plus nombreux à reconnaître la valeur des cognitions se rapportant à l'efficacité, comme « Je n'ai pas à me défendre, je la vois venir » et nettement moins nombreux à reconnaître le danger potentiel des pensées persistantes

(p. ex., « Je ne peux pas croire qu'on parle encore de ça – on en a parlé hier ») et des dialogues internes

(p. ex., « Je n'ai pas à écouter ce genre de critique »). Tout au long de l'intervention, les hommes ne reconnaissaient pas vraiment mieux les cognitions saines et malsaines.

Avant l'intervention, on ne constate pas de différences significatives entre les hommes qu'ils aient été aiguillés vers le programme par les services de poursuite coordonnée, les services d'intervention précoce ou qu'ils s'y soient portés volontaires.

Conclusions et recommandations

Les outils d'évaluation des attitudes sont très prometteurs dans le cadre de l'évaluation des PIPV. On recommande en particulier les échelles sur l'absence de responsabilité personnelle à l'égard des comportements violents et de ses effets, le blâme attribué à sa partenaire et le déni des difficultés conjugales prévisibles. L'échelle sur la méfiance ou le manque de réceptivité à l'égard de l'intervention n'est pas recommandée comme indicateur de l'efficacité du programme; elle peut toutefois servir à examiner les effets modérateurs de l'approche des hommes par rapport à l'intervention. Par exemple, cette échelle peut permettre d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse selon laquelle un certain degré de confiance et de réceptivité envers l'intervention est nécessaire pour que l'intervention des PIPV ait une incidence importante.

Le changement de la reconnaissance, en particulier la reconnaissance des pensées qui alimentent la violence, peut aussi permettre d'évaluer les PIPV. Pour examiner le changement de la reconnaissance, on recommande de se servir de l'outil créé pour les cognitions saines et malsaines.

Les besoins des hommes qui participent aux PIPV sur une base volontaire, qui y sont aiguillés par les services d'intervention précoce ou les services de poursuite coordonnée ne diffèrent pas considérablement. Par conséquent, on pourrait appliquer les mêmes outils d'évaluation des attitudes et de la reconnaissance à tous les groupes.

Il est essentiel d'étudier en profondeur les liens anticipés entre les attitudes et la reconnaissance. On s'assurerait ainsi que les changements observés dans les attitudes donnent une idée des changements dans les comportements violents des hommes et ne sont pas des résultats fallacieux de la participation au programme.

Compte tenu de l'incidence potentielle du comportement violent sur les victimes de violence, il faut continuer d'étudier l'efficacité des PIPV de manière à y inclure une mesure du changement de comportement, ainsi que des mesures des changements d'attitudes et de la reconnaissance. Il est particulièrement important d'ajouter une mesure du comportement, comme les rapports de victimes d'agressions qui se perpétuent, dans les études qui visent à faciliter la prise de décisions critiques au sujet des modèles de service utilisés dans le cadre des PIPV.



1. Contexte

En 1976, le premier programme d'intervention officiel pour hommes violents a vu le jour à Londres, en Angleterre (Jennings, 1987), en réponse à la demande imprévue d'aide clinique de la part d'hommes violents dont les partenaires avaient trouvé refuge dans une maison d'hébergement pour femmes battues (Pizzy, 1974). Des programmes semblables se sont répandus rapidement en Europe et en Amérique du Nord (Roberts, 1984). À l'heure actuelle en Ontario, il existe environ 42 programmes pour les hommes qui agressent leur partenaire (Centre national d'information sur la violence dans la famille, 2002). La plupart de ces programmes sont exécutés conformément à un ensemble de normes (Dankwort et Austin, 1999), et bon nombre d'entre eux font partie de l'intervention globale du système de justice pénale en matière de violence familiale (Buzawa, Hotaling et Klein, 1998; Murphy, Musser et Maton, 1998). La coordination entre le système de justice pénale et les services communautaires pour les hommes violents en Ontario est facilitée par les 30 services pour l'instruction des causes de violence conjugale et les programmes d'intervention auprès des partenaires violents (PIPV) connexes. Entre autres choses, les services pour l'instruction des causes de violence conjugale visent à ce que les délinquants qui en sont à leur première infraction et qui n'ont pas causé de préjudice corporel grave à leur partenaire plaident coupables et acceptent de participer à un programme d'intervention pour hommes violents d'une durée de 16 semaines avant le prononcé de la peine (services d'intervention précoce). Les récidivistes et les hommes qui ont commis des agressions graves sont d'abord poursuivis, puis soumis à un PIPV comme condition de leur ordonnance de probation (poursuite coordonnée).

Comme la coordination s'est accrue entre le système de justice et les programmes pour hommes violents, on a considérablement remis en question l'efficacité de l'intervention. Un certain nombre d'examins de la documentation à cet égard a été fait récemment (p. ex., Babcock, Green et Robbie, 2004; Scott, 2004). En voici certains des points saillants :

- Environ les deux tiers des hommes ayant participé au programme n'agressent plus leur partenaire physiquement pendant une période relativement longue.
- Le tiers des hommes qui agressent de nouveau leur partenaire le font habituellement dans les trois mois suivant leur admission au programme d'intervention. Ils le font habituellement plusieurs fois.
- Les taux de nouvelles agressions sont plus élevés chez les hommes qui abandonnent le programme d'intervention.
- Dans une étude expérimentale, quand on compare les progrès des hommes qui ont été choisis au hasard pour participer aux programmes d'intervention, on observe que les programmes d'intervention pour hommes violents ont, au mieux, une très faible incidence sur les taux de nouvelles agressions.

La documentation met aussi en évidence la nécessité d'études plus approfondies. Il faudrait d'abord une étude coordonnée sur l'effet sur les *systèmes* de l'intervention pour les hommes violents. Par exemple, on a besoin de renseignements sur les façons dont les systèmes de justice pénale et juridique traitent les hommes qui semblent ou non faire des progrès grâce à l'intervention. Il faudrait aussi mieux comprendre les *mécanismes* du changement. C'est important pour deux

raisons : améliorer les interventions actuelles en cernant et en ciblant les facteurs criminogènes et définir les limites de la réceptivité des clients qui sont attribuables à un mauvais enclenchement des mécanismes (voir Andrews et coll., 1990 et Howells et Day, 2003 pour une analyse approfondie des principes du risque, des besoins et de la réceptivité qui s'appliquent à l'évaluation des programmes).

Dans la présente étude, on s'attarde aux attitudes qui sont susceptibles d'entraîner des changements chez les hommes qui participent aux programmes d'intervention auprès des partenaires violents. Plus précisément, on énonce l'élaboration d'un nouvel outil conçu pour évaluer les changements d'attitudes chez les hommes qui participent à un programme d'intervention pour hommes violents. De plus, on se penche sur les différences dans les attitudes des hommes avant et après l'intervention qu'ils y aient été aiguillés par les services d'intervention précoce ou les services de poursuite coordonnée d'un tribunal pour l'instruction des causes de violence conjugale ou qu'ils s'y soient portés volontaires.

1.1 Les attitudes comme mécanisme de changement

Depuis longtemps, on souligne dans les études sur l'intervention psychologique l'importance des changements d'attitudes pour modifier le comportement. C'est pourquoi les programmes d'intervention pour les hommes violents visent principalement à changer les attitudes des hommes à l'égard de leur violence et à accroître le respect qu'ils ont envers les femmes. Des études publiées récemment montrent aussi que les changements d'attitudes des hommes envers l'intervention en soi peuvent considérablement contribuer à l'adoption d'un nouveau comportement. Dans la section suivante, on passe brièvement en revue les dernières études sur ces trois aspects du changement d'attitudes.

1.2 Le changement d'attitudes envers le comportement violent

Le déni du comportement problématique, ou de la responsabilité personnelle à l'égard d'un tel comportement, est vraisemblablement une composante fondamentale de nombreux problèmes psychologiques, surtout quand cela suppose des blessures importantes aux autres (p. ex., voir Sykes et Matza, 1957 pour un exposé sur la criminalité et Salter, 1988 pour un exposé sur les délinquants sexuels). Les cliniciens qui travaillent avec les agresseurs et les victimes de violence conjugale reconnaissent clairement l'importance du déni et de la minimisation du comportement violent, d'une part, et de l'attribution du blâme à l'autre, d'autre part. Le cycle du pouvoir et du contrôle de Deluth, qui constitue le fondement pédagogique de nombreux programmes d'intervention et de prévention de la violence conjugale, définit la minimisation, le déni et l'attribution du blâme à l'autre comme des formes de violence. Les principaux objectifs des programmes d'intervention auprès des partenaires violents sont notamment de contrecarrer le déni et la minimisation des hommes, et d'encourager ceux-ci à prendre la responsabilité de leurs actes violents (Dankwort et Austin, 1999).

Malgré l'importance évidente de cet aspect du changement d'attitudes, il y a eu étonnamment peu d'études sur l'importance des attitudes des hommes envers leur comportement violent et leur changement de comportement. Les quelques études sur la question montrent que les hommes qui, au début du programme d'intervention, nient fortement leur problème de violence changent moins que ceux qui ont des attitudes plus positives (Scott et Wolfe, 2003; Taft, Murphy, King, Musser et



DeDeyn, 2003). D'anciennes études montrent aussi une forte corrélation entre le déni et la minimisation de la violence dans les relations des jeunes adultes (Scott et Straus, présenté). Ces résultats, combinés à la pratique clinique, révèlent que les changements d'attitudes quant à la responsabilité influent vraisemblablement sur l'adoption de comportements non violents.

1.3 Le changement d'attitudes envers les femmes

Le changement d'attitudes envers les femmes devrait aussi pouvoir changer considérablement le comportement violent des hommes. Selon la théorie féministe, les hommes qui ont des attitudes et des croyances qui se rapprochent le plus du patriarcat sont ceux qui sont les plus susceptibles d'être violents (Mihalic et Elliott, 1997; Saunders, 1984; Stith et Farley, 1993). Les hommes qui valorisent le patriarcat éprouvent un sentiment accru de pouvoir dans leurs relations avec les femmes (p. ex., « Parce que je suis un homme, je peux attendre de ma partenaire qu'elle... ») et moins de scrupules à faire usage de violence (p. ex., « Elle doit mettre le souper sur la table tous les soirs; si elle ne fait pas, j'ai le droit de la punir »). Voilà sur quoi les programmes d'intervention auprès des partenaires violents s'appuient pour changer les attitudes des hommes envers les rôles traditionnels des hommes et des femmes, faisant reconnaître aux hommes leur position privilégiée dans la société et les encourageant à remettre en cause les idées et les structures patriarcales (Dankwort et Austin, 1999).

La théorie féministe est étayée dans une étude sur l'incidence de l'organisation sociale patriarcale sur la violence faite aux femmes. Les analyses culturelles et régionales, y compris en Amérique du Nord, montrent que l'égalité entre les sexes réduit la violence faite aux femmes (Campbell, 1992; Haj-Yahia, 2000; Levinson, 1987; Straus, 1994). On a constaté que la relation entre le changement d'attitudes des hommes envers les femmes et l'adoption de comportements non violents était moins forte (Feder et Forde, 2000; Davis, Taylor et Maxwell, 2000; Petrik, Olson et Subotnik, 1994). Autrement dit, en faisant abstraction du contexte social, les attitudes des hommes ne semblent pas être fortement liées à l'adoption de comportements violents ou non violents. Cependant, compte tenu des fondements théoriques solides, il est tout à fait justifié de continuer à vérifier si les attitudes envers les femmes peuvent être un indicateur de changement du comportement violent.

1.4 Le changement d'attitudes envers le traitement

Enfin, le changement d'attitudes qui pourrait nous permettre de prévoir une réduction des comportements violents est celui des hommes envers l'intervention et les animateurs de groupe. Dans la recherche sur la psychothérapie, on parle d'alliance professionnelle positive, ce qui englobe l'opinion des hommes sur la loyauté et le regard positif de leur thérapeute et les perceptions des hommes de la congruence entre leurs objectifs thérapeutiques et ceux de leur thérapeute. L'importance d'une alliance professionnelle positive entre thérapeutes et clients a été établie dans des études sur diverses populations présentant un vaste éventail de difficultés, notamment l'alcoolisme et les problèmes conjugaux (Bourgeois, Sabourin et Wright, 1990; Connors et coll., 1997). Une récente étude par Taft et Murphy montre aussi que les attitudes des hommes à cet égard peuvent considérablement contribuer à prévoir le succès de l'intervention auprès des partenaires violents à réduire les agressions physiques et psychologiques des hommes (Taft et coll., 2003).

1.5 La présente étude

En résumé, trois types d'attitudes peuvent favoriser l'adoption de comportements non violents chez les hommes – les attitudes envers la violence, les attitudes envers les femmes et les attitudes envers l'intervention. La présente étude visait à élaborer et à mettre à l'essai un outil d'autoévaluation des attitudes à l'égard de ces trois types au moyen d'un petit échantillon d'hommes qui participent à un programme d'intervention auprès des partenaires violents. Les analyses avaient deux objectifs. On voulait d'abord déterminer si on pouvait élaborer un outil fiable pour mesurer les attitudes des hommes. Les attentes étaient les suivantes :

Hypothèse 1 : Les attitudes envers la violence, l'intervention et les femmes sont liées, mais constituent des aspects distincts sur le plan conceptuel de la représentation des hommes.

Hypothèse 2 : Les attitudes varieront selon la façon dont les hommes ont été aiguillés. Plus précisément, on s'attendait que les hommes qui participent volontairement au programme aient les attitudes les plus désirables, suivi par les hommes aiguillés par les services d'intervention précoce et les services de poursuite coordonnée.

On voulait aussi étudier les changements d'attitudes des hommes avant et après le programme selon l'outil d'évaluation. Cette analyse avait deux objectifs. Il s'agissait, dans un premier temps, d'examiner les différences possibles dans les changements d'attitudes selon la façon dont les hommes avaient été aiguillés vers le programme (p. ex., services d'intervention précoce, services de poursuite coordonnée ou base volontaire). Il s'agissait, dans un second temps, de déterminer l'utilité de l'outil établi à différencier les hommes qui changent et qui *ne changent pas* après le traitement. Il semble qu'environ un tiers des hommes qui participent à des programmes d'intervention auprès des partenaires violents agressent de nouveau à maintes reprises leur partenaire. Dans un tel contexte, on aurait besoin de mesures qui différencient les hommes qui ont ou non adopté de meilleurs comportements au fil de l'intervention. Pour étudier la question, on a dû comparer les changements d'attitudes des hommes à d'autres indicateurs de faibles progrès selon les renseignements qui figuraient dans le dossier des hommes, en particulier le jugement du conseiller du succès des hommes. Les attentes étaient les suivantes :

Hypothèse 3 : Après l'intervention, les hommes montreront d'importants changements d'attitudes envers la violence, les femmes et l'intervention.

Hypothèse 4 : Les hommes jugés par leur conseiller comme étant à faible risque d'agresser de nouveau leur partenaire à la fin de l'intervention montreront de plus grands changements d'attitudes envers le traitement que les hommes jugés à risque élevé de continuer d'adopter des comportements violents.

On a jugé que l'outil d'évaluation des attitudes avait été une réussite dans la mesure où il a pu percevoir le changement au fil du temps et différencier les hommes qui, d'après d'autres indicateurs, semblent avoir fait le plus et le moins de progrès au cours du traitement.



2. Méthode

2.1 Les participants

Les participants proviennent de Changing Ways, une organisation non gouvernementale à London, Ontario. Lancé en 1982, Changing Ways est l'un des programmes d'intervention auprès des partenaires violents les mieux établis en Ontario et au Canada. Le programme Changing Ways offre de l'intervention aux clients des services d'intervention précoce, des services de poursuite coordonnée et à ceux qui se portent volontaires.

On a invité tous les hommes qui ont participé au programme Changing Ways entre janvier et mars 2004 à prendre part à la présente étude. Les hommes qui ont exprimé leur intérêt et qui pouvaient suffisamment lire et écrire en anglais ont donné leur consentement par écrit et répondu à toutes les mesures. Au total, on a recueilli des données avant l'intervention auprès de 41 hommes sur les 131 qui ont participé au programme au cours de la période. Cela représente un taux de consentement de 31,1 %, ce qui est considérablement inférieur à ce qui était prévu. Quand on essaie de comprendre les raisons pour lesquelles le taux de consentement est si faible, on s'aperçoit que les difficultés étaient en grande partie attribuables aux différences entre les conseillers contractuels qui effectuaient les évaluations initiales. Seuls trois des huit conseillers invitaient les hommes à participer à l'étude. Les autres conseillers n'en parlaient pas. Le taux de consentement des hommes invités à prendre part à l'étude était d'environ 80 %. Avec un tel taux de consentement, on ne s'inquiète pas plus du biais d'autosélection dans la présente étude que pour la plupart des études effectuées dans le domaine. En outre, d'autres études montrent que le profil démographique des hommes qui ont participé à la présente étude était conforme aux caractéristiques des clients qui participent habituellement au programme Changing Ways.

2.1.1 Les caractéristiques démographiques : âge, origine ethnique, revenu, emploi et état civil

Les hommes avaient entre 19 et 52 ans, l'âge moyen étant de 34,05 ans ($ÉT^2 = 9,17$). Des hommes pour lesquels on avait des données sur l'origine ethnique ($n=28$), 86 % ($n=24$) ont indiqué qu'ils s'identifiaient comme appartenant à un groupe ethnique donné. Cinquante-quatre pour cent de ces hommes ($n=13$) s'identifient comme Canadiens, 25 % ($n=6$), comme Autochtones, Latinos, Irlandais, Polonais, Albanais ou Arabes, et 21 % ($n=5$) s'identifient à plus d'un groupe ethnique. L'emploi chez les hommes variait : 35 % ($n=14$) travaillaient le jour, 3 %, travaillaient le soir ($n=1$), 38 % ($n = 15$) avaient des quarts de travail et 25 % ($n=10$) ont déclaré être en chômage. Des hommes pour lesquels on avait des données sur le revenu annuel, soulignons que 39 % ($n=12$) gagnaient moins de 10 000 \$, 35 % ($n=11$) gagnaient entre 10 000 \$ et 29 999 \$ par année, et 26 % ($n=8$) gagnaient plus de 30 000 \$ par année.

Pour ce qui est de l'état civil des hommes, mentionnons que 46 % ($n=19$) étaient séparés, 22 % ($n=9$) étaient mariés, 15 % ($n=6$) vivaient en union de fait, 7 % ($n=3$) étaient sur le point de divorcer, 5 % ($n=2$) fréquentaient quelqu'un et 5 % ($n=2$) étaient célibataires. En moyenne, la

² *ÉT* est l'abréviation pour écart-type, statistique qui représente la dispersion moyenne des scores dans une distribution par rapport à la moyenne.

relation actuelle des hommes durait depuis 5,73 ans (étendue = de 3 mois à 20 ans, $\acute{E}T = 5,52$). En moyenne, les hommes qui étaient séparés de leur partenaire l'étaient depuis 11 mois (étendue = de 4 semaines à 2 ans, $\acute{E}T = 8,71$). Environ un tiers de ces hommes ($n=6$) ont indiqué qu'ils avaient l'intention de se réconcilier avec leur partenaire. Des 13 autres hommes, 12 ont indiqué qu'ils ne prévoient pas se réconcilier avec leur partenaire, et un homme n'a pas répondu à la question.

2.1.2 Les renseignements sur le renvoi

Soixante-trois pour cent des hommes ont été aiguillés vers le programme Changing Ways par les services de probation ($n=26$), 17 % par les services d'intervention précoce ($n=7$), et 20 % s'y sont portés volontaires ($n=8$). La plupart des hommes en étaient à leur première participation au programme Changing Ways; un cinquième ($n=8$) des hommes avaient déjà participé au programme.

2.1.3 Les agressions antérieures et la consommation d'alcool

Vingt-quatre pour cent ($n=9$) des participants ont déclaré avoir déjà eu des comportements violents, le nombre d'agressions variant de 1 à 3 ($x = 1,33^3$, $\acute{E}T = 0,71$).

Pour ce qui est de la consommation d'alcool, 38 % ($n=15$) des hommes ont déclaré qu'ils ne buvaient pas, 30 % ($n=12$) ont déclaré qu'ils consommaient moins d'un verre par mois, 20 % ($n=8$) ont déclaré boire un verre par semaine, 10 % ($n=4$) ont déclaré consommer un verre tous les jours et 3 % ($n=1$) ont déclaré boire plus d'un verre par jour. Les taux de passé violent et de consommation d'alcool sont plus élevés que pour la population dans son ensemble, ce qui confirme que l'échantillon des hommes aiguillés vers le programme d'intervention auprès des partenaires violents est à risque d'éprouver des difficultés dans diverses sphères de leur vie.

2.1.4 L'évaluation des participants après le programme

Après le programme, on a recueilli des données auprès de 14 des 41 hommes (34 %; 11 hommes renvoyés par les services de probation; trois hommes s'étant portés volontaires). L'évaluation après le programme n'a pas toujours été faite pour diverses raisons. Treize des hommes (31,7 %) n'étaient pas admissibles à l'évaluation après le programme parce qu'ils l'ont abandonné (neuf hommes renvoyés par les services de probation; quatre hommes s'étant portés volontaires). Des 14 autres hommes, huit (19,5 %) n'ont pas pu être repérés (quatre hommes renvoyés par les services d'intervention précoce; trois hommes renvoyés par les services de probation; un s'étant porté volontaire), quatre (9,8 %) avaient des dossiers incomplets parce que leur conseiller n'a pas pu remplir le formulaire de notation (deux hommes renvoyés par les services d'intervention précoce; deux hommes renvoyés par les services de probation, un homme renvoyé par les services d'intervention précoce a refusé de remplir le questionnaire de groupe et un (2,4 %) a été incarcéré et n'a pas pu remplir le questionnaire (renvoyé par les services de probation).

Les caractéristiques démographiques du groupe après l'évaluation ($n=14$) étaient semblables à celles du groupe initial ($n=41$). Les hommes avaient entre 19 et 51 ans, dont l'âge moyen est de 35,43 ans ($\acute{E}T = 10,75$). Des hommes pour qui on avait de l'information sur leur état civil, 31 % ($n=4$) vivaient en union de fait, 23 % ($n=3$) étaient mariés, 23 % ($n=3$) étaient célibataires, 15 % ($n=2$) étaient divorcés, et 8 % ($n=1$) étaient séparés. Parmi les hommes qui étaient séparés ou

³ x est le symbole statistique pour la moyenne d'un groupe de scores.



divorcés, aucun n'a indiqué vouloir se réconcilier avec sa partenaire. Vingt et un pour cent (n=3) des hommes ont déclaré avoir une relation avec une nouvelle partenaire.

2.2 Les mesures

Quatre nouvelles mesures ont été utilisées dans la présente étude. En plus de ces mesures, les participants ont consenti à ce qu'on puise de l'information dans leur dossier de programme (voir la lettre de consentement à l'annexe A). Des précisions sur chaque mesure figurent ci-dessous.

2.2.1 Le formulaire de renseignements

Parmi les renseignements tirés des dossiers des hommes, mentionnons les caractéristiques démographiques, le renvoi (p. ex., services d'intervention précoce, services de poursuite coordonnée ou base volontaire), les comportements violents signalés par le participant, le jugement du conseiller à propos du succès des hommes, les déclarations d'ivresse faites par les hommes et le passé de violence des hommes (voir le formulaire de renseignements à l'annexe B).

2.2.2 Les attitudes

Un outil d'autoévaluation des attitudes en 78 points, l'Abuse-Related Attitudes Assessment (ARAA), a été conçu pour la présente étude. Pour faciliter l'élaboration de l'outil, on a examiné un grand nombre de mesures des attitudes que l'on trouve dans la documentation. Pour la présente étude, on a intégré les points jugés pertinents au nouvel outil sous leur forme originale ou modifiée. Soulignons notamment les outils suivants : le Inventory of Beliefs About Wife Beating, de Saunders, Lynch, Grayson et Linz (1987) (trois points); le Ambivalent Sexism Inventory, de Glick et Fiske (1996) (trois points); le Beliefs about Wife Beating, de Haj-Yahia (1998) (deux points); le Attitudes Towards Women Scale (ATWS), de Spence et Helmreich (1978) (trois points); l'échelle des Sex Role Attitudes, de Burt (1980) (trois points); et l'échelle des Attitudes Towards Correctional Programming (ACT), de Baxter (année) (quatre points). Le nouvel outil découle aussi de questions soulevées par les études de C.A. Caesar (1996) (trois points); Swim, Aikin, Hall et Hunter (1995) (quatre points); R. Serin (1988) (un point); Budman et coll. (1987) (trois points); Ward (1984) (deux points); et l'évaluation et l'amélioration de l'échelle des conflits de l'intragroupe de Jehn faites par A.W. Pearson (2002) (deux points). Quarante-cinq points originaux ou modifiés ont aussi été inclus pour s'assurer que le nouvel outil englobe tous les volets des attitudes.

La mesure des attitudes résultante porte sur trois types d'attitudes. Il s'agit d'abord des attitudes des hommes envers le comportement violent. Les points sur cet aspect visent la responsabilité des hommes envers leur comportement violent (p. ex., « C'est à moi de cesser d'être violent. »), le déni des difficultés conjugales (p. ex., « Ça ne m'a jamais ennuyé que ma partenaire exprime des idées très différentes des miennes. »), le blâme attribué à l'autre (p. ex., « Ma partenaire revient souvent sur des conflits qui ont déjà été réglés. ») et la justification du comportement violent (p. ex., « Les gens qui boivent ne peuvent pas être tenus responsables de leurs actes. »). Le deuxième aspect est l'hostilité des hommes envers les femmes (p. ex., « Les femmes sont sournoises et manipulent les hommes. ») et le sexisme (p. ex., « De nombreuses femmes ont une qualité de pureté que les hommes n'ont pas. »). Enfin, on a inclus des éléments pour évaluer les attitudes des hommes envers l'intervention en général (p. ex., « Je ne crois pas que participer à ce groupe m'apportera quoi que

ce soit. ») et envers les conseillers (p. ex., « Je m'attends à ce que les conseillers ici agissent comme s'ils étaient meilleurs que leurs clients. ») (voir le questionnaire final à l'annexe C).

2.2.3 Les attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi

En plus de ce questionnaire général, on a établi des points pour évaluer les attitudes des hommes envers l'incident ayant conduit à leur renvoi au programme Changing Ways. Les hommes ont noté leurs attitudes à l'égard de 16 points portant sur leur vue de l'incident (p. ex., « Croyez-vous être coupable de l'infraction? »; « Ma partenaire a manipulé la situation pour que je sois en conflit avec d'autres. ») (voir le questionnaire final à l'annexe D).

2.2.4 La reconnaissance du comportement violent

On a aussi tenté d'évaluer le changement dans la reconnaissance des hommes auquel on s'attend après leur participation à un programme d'intervention auprès des partenaires violents. L'intervention visait notamment à ce que les hommes puissent définir les comportements violents. Pour le questionnaire, les hommes devaient indiquer à l'égard de 22 comportements s'ils les jugeaient « blessants/contrôlants », « non blessants/non contrôlants » ou si « ça dépend ». Pour les réponses, on cochait vrai ou faux en fonction de l'enseignement type du PIPV (voir le questionnaire final à l'annexe E). Les points du questionnaire proviennent en partie d'un formulaire d'autoévaluation dont on se sert à Changing Ways.

2.2.5 La reconnaissance des dialogues internes violents

Enfin, on a demandé aux hommes d'examiner une série de cognitions communes (p. ex., « Je suis la seule personne qui puisse me mettre en colère ou me calmer. ») et de juger si ces cognitions pouvaient « conduire à l'adoption d'un comportement sain », « conduire à un comportement blessant ou contrôlant » ou « ça dépend ». Les points du questionnaire reprenaient des dimensions visées dans le programme d'intervention Changing Ways. À nouveau, pour les réponses, on devait cocher vrai ou faux selon l'enseignement type du PIPV (voir le questionnaire final à l'annexe F).

2.3 Les limites

Quand on examine les résultats, on doit tenir compte d'un certain nombre de limites à la présente étude. D'abord, les échelles ont été établies en fonction de données recueillies auprès d'un nombre modeste de participants. Ainsi, la consistance interne et la fiabilité sont passablement bonnes. Cependant, on recommande d'effectuer d'autres analyses une fois qu'on aura d'autres données. Ensuite, comme peu de participants ont rempli les évaluations avant et après l'intervention, on ne peut rien conclure au sujet des changements susceptibles ou non de découler de l'intervention. Les analyses du changement avant et après l'intervention visent à juger l'utilité des mesures établies, non à examiner l'efficacité du programme. Enfin, pour toutes les mesures, d'autres études s'imposent pour déterminer si le changement à l'égard d'un aspect des attitudes a entraîné un changement dans le comportement violent.



3. Résultats

Les résultats portent d'abord sur le développement des échelles d'attitudes et de reconnaissance, ensuite sur les différences d'attitudes entre les hommes⁴ qui participent volontairement à Changing Ways et ceux aiguillés vers le programme par les services de probation ou les services d'intervention précoce, enfin sur les changements dans les attitudes des hommes d'après l'outil d'évaluation avant et après l'intervention.

3.1 L'analyse factorielle des attitudes des hommes

Comme il a été mentionné, les hommes ont fait l'objet d'une évaluation des attitudes violentes en 78 points portant sur divers types d'attitudes, notamment les attitudes envers la violence, les attitudes envers les femmes et les attitudes envers l'intervention. En premier lieu, les réponses des hommes ont été regroupées conceptuellement et assujetties à une analyse factorielle⁵. Cette forme d'analyse consiste essentiellement en ce qui suit : « Quels points peut-on regrouper comme mesure du même concept sous-jacent? » Les résultats sont présentés au tableau 1⁶. Quatre facteurs distincts, ou groupements de points, ont été définis selon le contenu, comme suit : 1) les attitudes sexistes envers les femmes; 2) la méfiance ou le manque de réceptivité à l'égard de l'intervention; 3) l'absence de responsabilité personnelle à l'égard du comportement violent et de ses effets; 4) le blâme attribué à sa partenaire. Le poids attribué à chacun des points relatifs à chaque facteur est indiqué, de même qu'une indication numérique de l'importance de son lien au concept sous-jacent. La valeur numérique varie de 0 à 1 : plus le chiffre est élevé, plus le point est « bon ». Par convention, les points évalués à 0,4 ou plus sont considérés de bons indicateurs d'un appui conceptuel.

Au tableau 2, on présente les points pour une cinquième sous-échelle, « Déni des difficultés conjugales prévisibles ». Les neuf points de l'échelle portent sur la mesure dans laquelle les hommes nient les difficultés conjugales à venir. On s'attendait que les hommes acceptent les points sauf en cas de niveaux de déni très élevés. Ainsi, cette sous-échelle devait fonctionner d'une façon qui ressemble à la désirabilité sociale ou le mensonge, échelles dont on se sert souvent dans les outils d'autoévaluation traditionnels. Pour l'élaboration de cette échelle, on a examiné la fréquence de l'appui pour chaque point. On a jugé qu'un homme était en déni complet s'il avait admis aucune difficulté conjugale, par exemple, en choisissant « fortement en accord » à un énoncé comme « Je ne me suis jamais demandé si les choses iraient mieux si j'avais une autre partenaire. ». Les points pour cette sous-échelle sont présentés au tableau 2, accompagnés du pourcentage d'hommes qui nient avoir des difficultés dans leur vie de couple.

⁴ Tout au long de la section, on entend par « hommes » les hommes qui participent à l'étude pilote.

⁵ On s'est servi de l'analyse des principales composantes pour isoler les facteurs, et les matrices résultantes ont subi une rotation pour maximiser l'écart observé. La solution ayant subi une rotation est présentée.

⁶ On a éliminé les points dont le poids était inférieur à 0,4 ou les points qui n'étaient pas fortement ou formellement liés à un facteur. De plus, pour les concepts représentés par plus de dix points, seuls les dix meilleurs étaient retenus. Dans l'ensemble, on a dû éliminer 29 des 78 points initiaux.

Tableau 1 : Analyse factorielle des points liés aux attitudes

Points	Poids
Facteur 1 : Attitudes sexistes envers les femmes	
51. Les femmes devraient moins s'inquiéter de leurs droits et prendre leur rôle de conjointe et de mère plus à cœur.	0,74
54. Une femme qui ment mérite d'être remise à sa place.	0,71
34. Une femme battue l'a probablement cherché.	0,70
47. Les femmes sont gentilles jusqu'à ce qu'elles vous mettent le grappin dessus; après elles se montrent sous leur vrai jour.	0,66
27. En général, les femmes ne sont pas aussi intelligentes que les hommes.	0,65
63. Les organismes gouvernementaux devraient accorder une grande priorité à la violence faite aux femmes, comme problème social. (notation inversée)	0,64
25. Certaines femmes gagneraient à être remises à leur place par leur conjoint.	0,62
23. Si j'entendais une femme être frappée par son conjoint, j'appellerais la police. (notation inversée)	0,56
11. La plupart des femmes n'apprécient pas pleinement ce que les hommes font pour elles.	0,53
39. Il n'y a plus de discrimination contre les femmes au Canada.	0,47
Facteur 2 : Méfiance ou manque de réceptivité à l'égard de l'intervention	
24. Le seul but du programme est de blâmer les hommes pour leurs problèmes.	0,83
16. Les conseillers ici agissent comme s'ils étaient meilleurs que moi.	0,78
64. On peut faire confiance aux conseillers ici. (notation inversée)	0,71
56. Les conseillers ici m'acceptent comme un être humain. (notation inversée)	0,62
28. Les conseillers ici agissent comme si mes problèmes leur tenaient à cœur. (Notation inversée)	0,55
52. Si les autres savent que je participe à un programme de traitement, ils me croiront faible.	0,53
60. Je crois que mon conseiller ici ne comprend pas ce que j'essaie d'accomplir.	0,53
44. Je ne crois pas pouvoir faire confiance à quiconque dans ce programme de traitement de groupe.	0,50
72. Si je parle de mes problèmes à d'autres, ils me croiront fou ou instable émotionnellement.	0,49
48. Une personne saine d'esprit est une personne qui ne parle pas de ses sentiments ni de ses émotions.	0,47
Facteur 3 : Absence de responsabilité personnelle à l'égard de la violence et de ses effets	
58. Je m'attends à ce que ma partenaire mette longtemps avant de me faire confiance de nouveau. (notation inversée)	0,77
42. Mes comportements violents et blessants ont eu des effets durables sur ma partenaire. (notation inversée)	0,74
78. Mon comportement a mis ma partenaire en colère, mais n'a pas eu d'effets négatifs durables sur elle.	0,69
1. C'est à moi à mettre un terme à ma violence. (notation inversée)	0,62
10. Les hommes violents veulent contrôler leur partenaire. (notation inversée)	0,56
62. Les gens qui boivent ne doivent pas être tenus responsables de leurs actes.	0,55

**Tableau 1 : Analyse factorielle des points liés aux attitudes**

Points	Poids
12. J'aimerais être ailleurs que dans ce groupe en ce moment.	0,50
73. Je suis entièrement responsable de mes sentiments et de mes comportements. (notation inversée)	0,47
30. Rien ne justifie ma violence. (notation inversée)	0,46
76. Mes comportements violents ou blessants ont effrité la confiance de ma partenaire. (notation inversée)	0,43
Facteur 4 : Blâme attribué à sa partenaire	
65. J'ai été violent envers ma partenaire uniquement pour me défendre contre des blessures graves.	0,74
9. Mon comportement n'est vraiment pas aussi grave que ce que ma partenaire prétend.	0,65
2. Ma partenaire exagère les choses négatives que j'ai faites.	0,63
6. Ma partenaire revient souvent sur des conflits qui ont déjà été réglés.	0,56
37. Ma partenaire est autant à blâmer que moi pour les gestes que je pose durant les conflits.	0,53
17. Ma partenaire essaie de manipuler le système pour m'avoir.	0,52
41. Ma partenaire doit apprendre à me respecter et à m'écouter.	0,51
45. Si j'avais une autre partenaire, je n'agiserais pas de manière blessante et contrôlante.	0,48
33. Si je ne me défends pas, ma partenaire va prendre le dessus.	0,42
5. La plupart du temps quand je me fâche contre ma partenaire, c'est parce qu'elle m'a provoqué.	0,37

Tableau 2 : Fréquences d'appui pour les points concernant le déni des difficultés conjugales prévisibles

Points	Fréquence d'appui
13. Ça m'ennuie parfois quand ma partenaire me demande une faveur.	43,2 %
49. J'ai déjà abusé de ma partenaire ou de notre relation au moins une fois.	42,1 %
50. Je me suis déjà demandé si les choses iraient mieux si j'avais une autre partenaire.	30,8 %
57. Ça ne m'a jamais ennuyé que ma partenaire exprime des idées très différentes des miennes. (notation inversée)	26,3 %
14. Je ne me suis jamais attendu que ma partenaire se surpasse pour assurer la satisfaction de mes besoins. (notation inversée)	23,1 %
26. Je n'ai jamais dit délibérément quelque chose pour blesser ma partenaire. (Notation inversée)	22,5 %
22. Il m'est déjà arrivé de dire ou de faire des choses sous le coup de la colère à l'endroit de ma partenaire que je regrette.	10,0 %
69. Je n'ai jamais dit ou fait quelque chose à ma partenaire que je regrette. (notation inversée)	2,5 %
61. Il n'y a rien que je voudrais changer au sujet de la façon dont je me comporte avec ma partenaire. (notation inversée)	0

3.1.1 La fiabilité des types d'attitudes

Après l'identification de ces cinq sous-échelles, on a examiné les points pour chaque facteur afin d'en étudier la consistance interne au sein de chaque facteur, ou sous-échelle. Par consistance interne, on entend la mesure dans laquelle tous les points d'une échelle portent sur la même dimension sous-jacente. Les points qui ne sont pas liés conceptuellement ou dont la mesure est considérablement fautive, ont tendance à réduire la consistance interne de l'échelle ou la valeur alpha. Par convention, les échelles portant des valeurs alpha de 0,8 ou plus sont considérées bonnes, et des valeurs dans la fourchette de 0,7 sont jugées satisfaisantes.

Les valeurs alpha pour chacune des cinq sous-échelles examinées sont les suivantes : 1) les attitudes sexistes envers les femmes (valeur alpha = 0,86); 2) la méfiance ou le manque de réceptivité à l'égard de l'intervention (valeur alpha = 0,85); 3) l'absence de responsabilité personnelle à l'égard du comportement violent et de ses effets (valeur alpha = 0,83); 4) le blâme attribué à sa partenaire (valeur alpha = 0,79); et 5) le déni des difficultés conjugales prévisibles (valeur alpha = 0,66).

3.1.2 Les corrélations des types d'attitudes

On a examiné les corrélations entre les types d'attitudes pour s'assurer que les facteurs identifiés étaient suffisamment distincts. Une corrélation est la mesure de la liaison entre deux variables. Plus les coefficients sont près de 1, plus la liaison est forte. La valeur positive ou négative de la corrélation indique l'orientation de la liaison à l'étude. Des corrélations positives dénotent des échelles qui varient de façon constante entre elles (p. ex., des notes élevées sur une échelle se rapportent à des notes élevées sur l'autre). En revanche, des corrélations négatives dénotent des échelles qui varient par opposition l'une à l'autre (p. ex., des notes élevées sur une échelle se rapportent à des notes faibles sur l'autre).

Les corrélations des cinq types d'attitudes sont présentées au tableau 3. Soulignons que chaque échelle a été évaluée de sorte que plus les notes sont élevées, plus les attitudes sont négatives. On s'attendait que tous les types d'attitudes soient modérément en corrélation positive. En général, les résultats correspondaient à l'hypothèse. L'examen du tableau révèle que les attitudes sexistes envers les femmes sont fortement en corrélation avec la méfiance à l'égard de l'intervention et modérément en corrélation avec le blâme attribué à sa partenaire. Les attitudes sexistes sont aussi négativement en corrélation avec le déni à des degrés presque importants. Autrement dit, les hommes qui nient avoir des difficultés conjugales adoptent plus souvent des attitudes non sexistes. Le déni des difficultés conjugales prévisibles a aussi été modérément fortement en corrélation avec l'absence de responsabilité personnelle, de sorte que les hommes qui nient fortement avoir des difficultés conjugales se disent aussi peu responsables du comportement violent.



Tableau 3. Corrélations des types d'attitudes

Type d'attitudes	1	2	3	4	5
1. Attitudes sexistes envers les femmes	1,00	0,55* *	0,11	0,31	-0,33*
2. Méfiance ou manque de réceptivité à l'égard de l'intervention		1,00	0,04	0,20	-0,23
3. Absence de responsabilité personnelle à l'égard du comportement violent			1,00	-0,04	0,44**
4. Blâme attribué à sa partenaire				1,00	-0,01
5. Déni des difficultés conjugales prévisibles					1,00

* Les types d'attitudes ont été mis en corrélation au niveau de signification de 0,05.

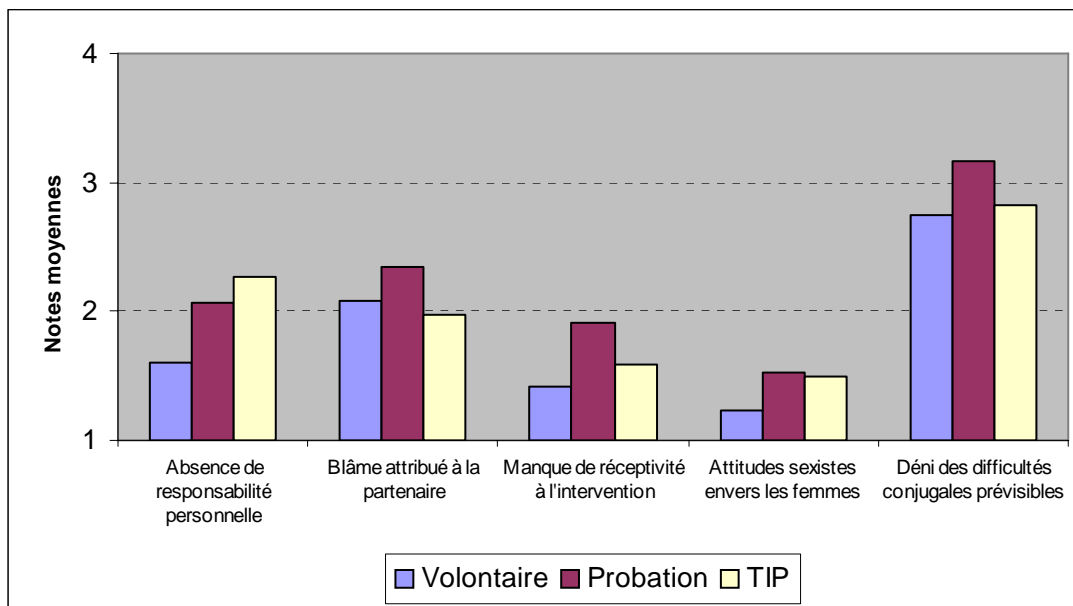
** Les types d'attitudes ont été mis en corrélation au niveau de signification de 0,01.

3.2 Les différences entre les attitudes avant le traitement

L'étape suivante a consisté à déterminer si les attitudes des hommes avant l'intervention variaient selon qu'ils y avaient été renvoyés par les services de probation ($n = 26$), les services d'intervention précoce ($n = 7$) ou qu'ils s'y étaient portés volontaires ($n = 8$). Les notes moyennes des hommes à l'égard de tous les types sont présentées à la figure 1. Pour les quatre sous-échelles d'attitudes, les moyennes varient de 1 à 4, les notes de 1 ou 2 indiquant « en accord » généralement avec les points, et les notes de 3 ou 4 indiquant « en désaccord ». Par conséquent, dans tous les cas, les notes moyennes au-dessus de 2 peuvent être considérées problématiques. Pour le déni des difficultés conjugales prévisibles, les valeurs représentent le nombre moyen de points acceptés dont les niveaux varient de 1 (valeur attribuée si les hommes ne donnaient aucune indication de déni) à 10 (valeur attribuée si les hommes reprenaient les neuf points de déni).

Quand on examine les notes des hommes dans l'ensemble, on se rend compte que la plupart des hommes, au début de l'intervention, avaient des attitudes relativement négatives à l'endroit de leur partenaire. La responsabilité personnelle que les hommes prenaient à l'égard de leur comportement violent variait considérablement : les hommes s'étant portés volontaires assumaient en général plus de responsabilité personnelle et les hommes aiguillés par le système de justice, moins de responsabilité personnelle. Tous les hommes avaient tendance à commencer l'intervention avec des attitudes relativement non sexistes envers les femmes et en étant assez réceptifs à l'intervention. En moyenne, les hommes reprenaient près de deux indicateurs de déni : on trouve les niveaux les plus élevés de déni chez les hommes aiguillés par les services de probation et les niveaux les plus bas chez les hommes aiguillés par les services d'intervention précoce (TIP). Cependant, des différences signalées dans les attitudes des hommes s'étant portés volontaires, les hommes aiguillés par les services d'intervention précoce ou par les services de probation n'étaient *pas* considérablement plus grandes que ce à quoi on pouvait s'attendre par variation fortuite. Par conséquent, peu d'éléments appuyaient l'hypothèse que les hommes aiguillés par des voies différentes avaient, au début de l'intervention, plus ou moins d'attitudes problématiques.

Figure 1. Attitudes avant le traitement selon la source de renvoi

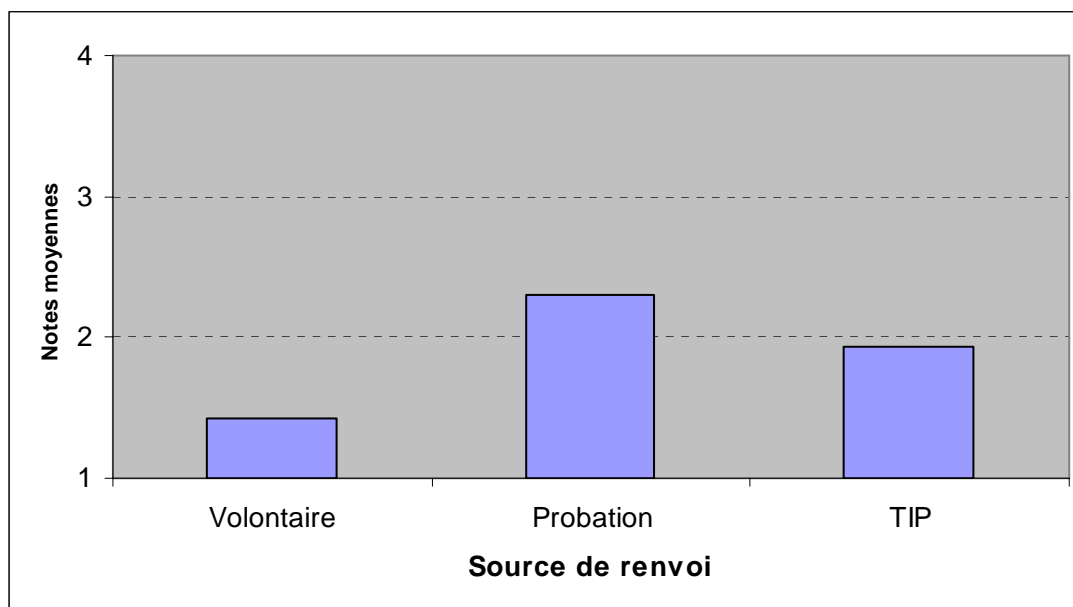


3.3 Les attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi

En ce qui concerne les vues des hommes de l'incident pour lequel ils ont été aiguillés, la note moyenne pour les hommes sur une échelle de 1 à 4 était 2,08 ($n=37$, $ÉT=0,70$), les notes les plus élevées indiquant une absence marquée de responsabilité personnelle à l'égard de l'incident en question et un désaccord marqué avec les sanctions. Quand on procède à une ventilation selon la source de renvoi, les notes moyennes pour les groupes d'hommes s'étant portés volontaires, ayant été aiguillés par les services de probation ou les services d'intervention précoce étaient les suivantes : 1,42 ($n=7$, $ÉT=0,29$), 2,30 ($n=24$, $ÉT=0,70$) et 1,94 ($n=6$, $ÉT=0,59$) (voir la figure 2). Comme prévu, les hommes qui participent au programme Changing Ways sur une base volontaire se disent plus volontiers responsables des incidents violents, et les hommes en probation sont moins nombreux à se sentir responsables de comportements violents qu'ils auraient adoptés. Ces différences ont atteint des niveaux significatifs⁷.

⁷ Les résultats statistiques pour cette comparaison étaient [$F(2,34)=5.55$, $p < .01$]. F est une statistique dont on se sert pour comparer les différences entre des groupes multiples, les notes plus élevées dénotant des différences plus marquées entre les groupes. P renvoie à la fréquence relative prévue d'un résultat donné, ou au niveau de signification. Les valeurs P de 0,05 ou moins sont considérées significatives, car il y a 95 %, ou plus, de certitude que les résultats connexes ne sont pas attribuables à la chance.

Figure 2. Attitudes négatives envers l'incident ayant conduit au renvoi



Des corrélations entre les attitudes des hommes envers l'incident ayant conduit au renvoi et les attitudes générales ont aussi été établies. On a trouvé que la perception des hommes de l'incident ayant conduit au renvoi était en corrélation modérément ou fortement avec toutes les attitudes sauf pour ce qui est de la reconnaissance des difficultés conjugales (avec l'absence de responsabilité personnelle $r = 0,64$ ⁸; le blâme attribué à sa partenaire $r = 0,58$; les attitudes négatives envers le traitement $r = 0,64$ et les attitudes sexistes envers les femmes $r = 0,39$). Compte tenu de la force de ces corrélations, on peut conclure que les attitudes des hommes envers l'incident ayant conduit au renvoi correspondent en général à leurs attitudes générales envers leur comportement violent et leur partenaire.

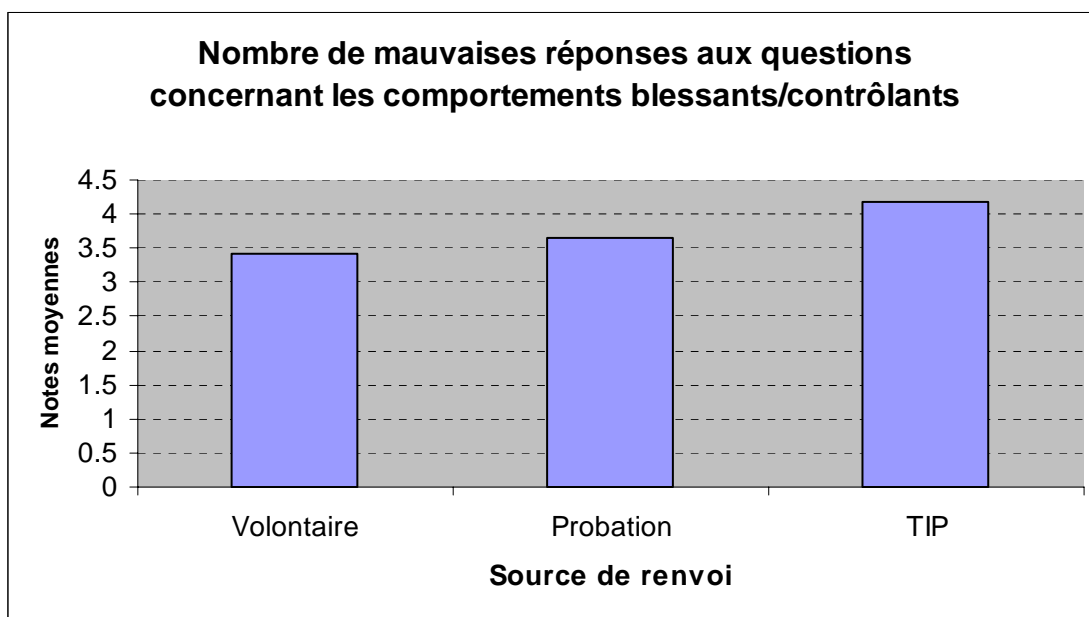
3.4 La reconnaissance de la violence et des attributs violents

Comme les programmes PIPV actuels visent à enseigner aux hommes à identifier les comportements violents, on a demandé aux hommes si 22 comportements étaient ou non blessants et contrôlants. Cinq d'entre eux n'étaient pas des comportements violents et servaient principalement à équilibrer le questionnaire. On n'a pas tenu compte de ces points dans les analyses. Tous les points pour cette mesure ont été établis de manière à ce que les réponses des hommes puissent être notées comme étant bonnes ou mauvaises. Les bonnes réponses indiquaient que les hommes étaient en mesure de bien déterminer si un comportement donné était ou non blessant ou contrôlant, tandis que les mauvaises réponses indiquaient que les hommes ne parvenaient pas à reconnaître un comportement blessant ou contrôlant. L'examen des réponses des hommes aux 17 points laissait entendre que plus de 90 % des hommes se présentent à un programme d'intervention en comprenant que les comportements suivants sont blessants ou contrôlants : ignorer sa partenaire ou prendre la fuite quand celle-ci est en train de parler; essayer de faire sentir

⁸ r est l'abréviation du coefficient de corrélation et représente la mesure de la corrélation ou la force de la liaison entre deux variables.

sa partenaire folle; et crier ou juger en s'adressant à sa partenaire. Les hommes avaient moins tendance à juger que la prise de décisions financières unilatérale, la surveillance des activités et des allées et venues de sa partenaire, l'insistance à taire les difficultés conjugales, ou les menaces étaient des comportements blessants ou contrôlants. En moyenne, les hommes ont mal répondu à 3,68 éléments ($n=38$, $\acute{E}T=3,9$), ce qui représente environ 20 %. Quand on procède à une ventilation selon la source de renvoi, les hommes appartenant au groupe des volontaires ont obtenu en moyenne 3,43 ($\acute{E}T= 4,39$) mauvaises réponses, les hommes ayant été aiguillés par les services de probation, 3,64 ($\acute{E}T=3.19$) mauvaises réponses, et les hommes ayant été renvoyés par les services d'intervention précoce, 4,17 ($\acute{E}T=6,34$) mauvaises réponses (voir la figure 3). Les écarts entre les groupes ne différaient pas considérablement de la variation fortuite.

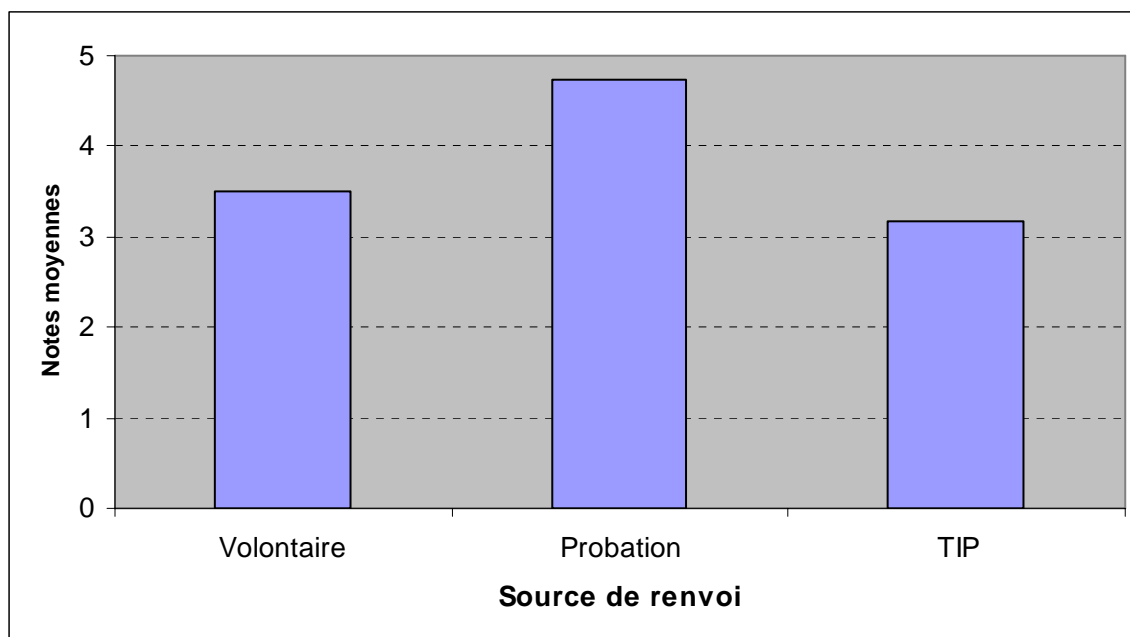
Figure 3. Nombre de mauvaises réponses aux questions concernant les comportements blessants ou contrôlants



Les hommes devaient aussi indiquer si 14 pensées entraîneraient des comportements sains ou blessants. Ici, il semble qu'un point semait la confusion chez les hommes; on l'a omis. En moyenne, les hommes ont mal répondu à 4,29 des 13 autres questions ($n=38$, $\acute{E}T=2,22$). Comme pour la mesure ci-dessus, les mauvaises réponses traduisaient une incapacité à identifier si les cognitions visées entraîneraient un comportement sain ou blessant. Pour la plupart, les hommes reconnaissaient la valeur des cognitions liées à l'efficacité, comme « Je n'ai pas à me défendre, je la vois venir » et « Je n'ai pas à gagner sur ce point-là ». Les hommes étaient nettement moins nombreux à reconnaître le danger potentiel des pensées persistantes (p. ex., Je ne peux pas croire que nous en sommes encore là – nous en avons parlé hier »; « Pourquoi ne peut-elle pas laisser tomber ») et des dialogues internes sur l'habilitation (p. ex., « Je n'ai pas à écouter ce genre de critique »). Les groupes de délinquants s'étant portés volontaires, ayant été renvoyés par les services de probation et les services d'intervention précoce ont obtenu en moyenne 3,50 ($\acute{E}T=1,64$), 4,73 ($\acute{E}T=2,38$) et 3,17 ($\acute{E}T=1,47$) mauvaises réponses, respectivement, soit des taux très semblables (Figure 4).



Figure 4. Nombre de mauvaises réponses aux questions sur les comportements sains



3.5 Le changement d'attitudes au fil du temps

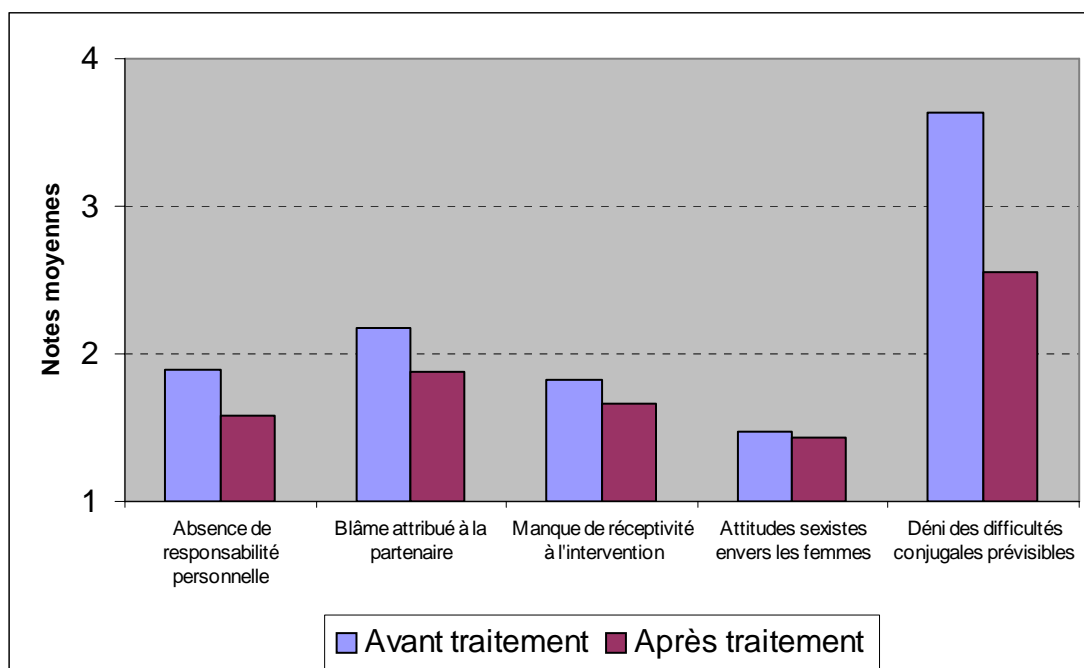
Les analyses ont aussi étudié les changements d'attitudes des hommes avant et après le programme. Elles constituent une composante essentielle de l'élaboration de la mesure pour deux raisons. D'abord, il est crucial d'établir que les concepts à mesurer sont changeables et ne constituent pas des aspects stables de la personnalité. En outre, les mesures doivent pouvoir saisir un nombre suffisant de données dans les concepts pour que les effets de plafonnement et de plancher ne limitent pas indûment l'analyse du changement au fil du temps. Ensuite, il faut absolument déterminer si les mesures saisissent un aspect du changement qui est pertinent au succès des hommes qui participent au programme. Par exemple, il se peut que l'intervention entraîne le changement (p. ex., des points de vue positifs envers les animateurs), mais dans le cas d'une variable qui n'est aucunement liée à l'amélioration du comportement qui est au cœur de l'intervention (p. ex., la violence).

Le changement d'attitudes des hommes avant et après le programme a été examiné de diverses façons dans le présent rapport. D'abord, on a établi s'il y avait eu changement dans les concepts cibles. Ensuite, on a tenté de déceler les différences au fil du temps dans le cas des hommes s'étant portés volontaires et des hommes ayant été aiguillés par les services de probation ou les services d'intervention précoce. Enfin, on a étudié le changement des hommes d'après le jugement d'un conseiller du risque des hommes de continuer d'adopter des comportements violents.

3.6 La sensibilité des mesures du changement d'attitudes au cours de l'intervention

Pour déterminer si les mesures établies étaient sensibles au changement au fil du temps, on a comparé les notes moyennes pour les hommes avant et après le programme (voir la figure 5). Les analyses statistiques (p. ex., les tests t d'échantillons appariés) ont permis de déterminer si les changements dans les notes moyennes au fil du temps étaient importants.

Figure 5. Attitudes des hommes avant et après l'intervention

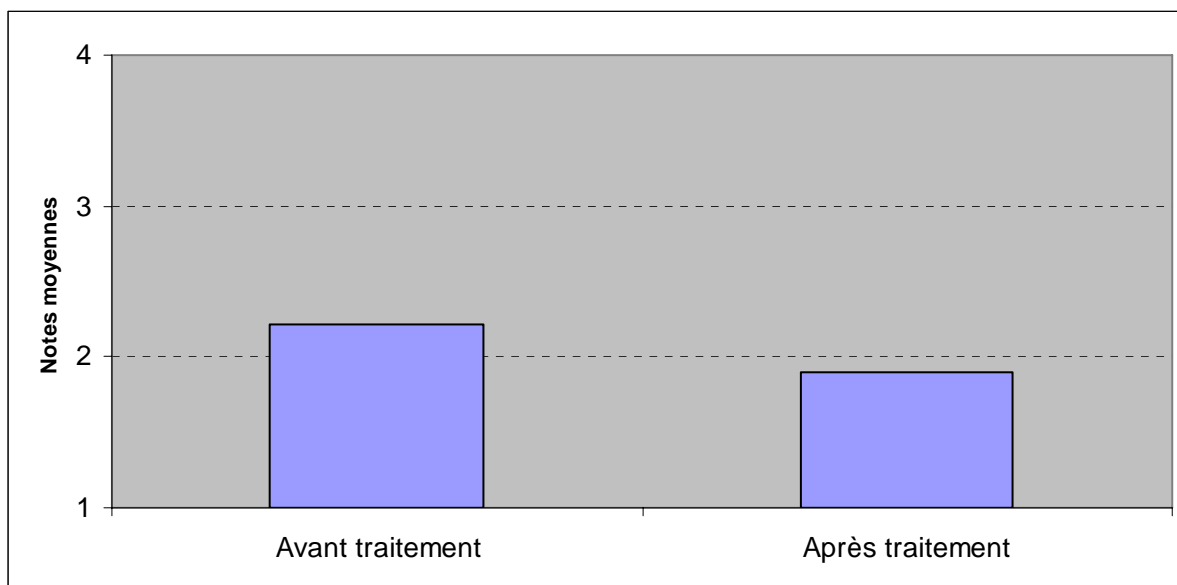


Comme on le voit, les notes moyennes des hommes dans tous les types d'attitudes ont légèrement augmenté au fil du traitement. Plus précisément, après l'intervention, les hommes assumaient une plus grande responsabilité à l'égard du comportement violent, blâmaient moins leur partenaire, étaient plus réceptifs à l'intervention, étaient moins sexistes envers les femmes et n'avaient moins de difficultés conjugales (encore une fois, pour un faible score de 1). Le changement dans deux de ces types d'attitudes – responsabilité personnelle à l'égard du comportement violent et le déni des difficultés conjugales prévisibles – était statistiquement significatif⁹. Les attitudes des hommes envers les femmes, le blâme attribué à sa partenaire et la réceptivité à l'intervention, en revanche, étaient sensiblement les mêmes avant et après le programme.

⁹ La constatation statistique pour ces comparaisons était [$T_{jumelé}(11)=2.91, p < .05$] pour la responsabilité personnelle et [$T_{jumelé}(10)=2.29, p < .05$] pour le déni des difficultés conjugales prévisibles. Les tests t d'échantillons appariés sont des statistiques dont on se sert pour comparer des différences entre deux groupes non indépendants, comme les hommes évalués à deux moments différents. P renvoie à la fréquence relative prévue d'un résultat donné, ou niveau de signification. Les valeurs P de 0,05 ou moins sont considérées significatives compte tenu de la certitude à 95 % ou plus que les résultats connexes ne sont pas attribuables à la chance.

On a effectué des analyses semblables pour déterminer si les attitudes des hommes envers l'incident les ayant conduit à être renvoyé à un PIPV avaient considérablement changé. Les hommes ont déclaré avoir des attitudes légèrement négatives au sujet de leur responsabilité à l'égard de l'incident pour lequel ils ont été aiguillés vers le programme après l'intervention (voir la figure 6), même si les scores des hommes au fil du temps n'étaient pas statistiquement significatifs.

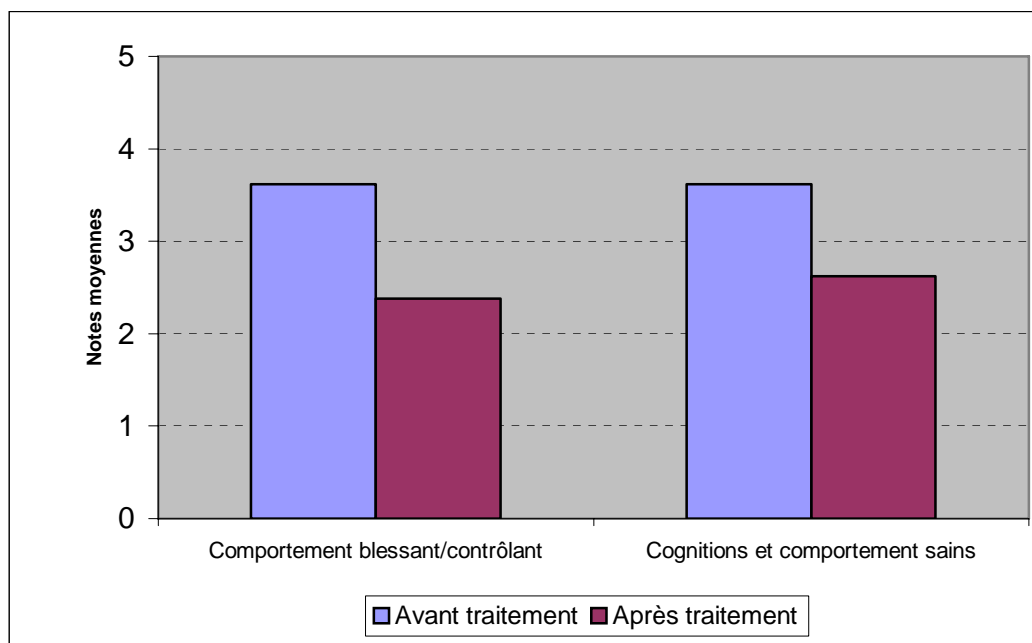
Figure 6. Attitudes négatives des hommes envers l'incident ayant conduit à leur renvoi avant et après l'intervention



Enfin, on a fait un examen du changement de la reconnaissance des hommes au fil de l'intervention. Les réponses des hommes au questionnaire après l'intervention ont été notées comme étant bonnes ou mauvaises d'après les critères utilisés avant l'intervention. Comme le montre la figure 7, la reconnaissance des hommes a augmenté au fil de l'intervention. Parmi le sous-échantillon des hommes qui ont reçu le traitement, les hommes n'ont pas réussi à bien identifier 3,62 des 17 comportements contrôlants ou violents qui figuraient sur la liste. Après l'intervention, le taux d'erreur des hommes était ramené à 2,38, une différence qui a presque une signification statistique¹⁰. Il en est de même pour les cognitions que les hommes ne sont pas parvenus à reconnaître. Avant l'intervention, ce sous-échantillon d'hommes n'avait pas réussi à établir un lien entre en moyenne 3,62 des 14 pensées au comportement sain ou malsain pertinent. Après l'intervention, ce taux d'erreur était ramené à 2,62. Cet écart dans le taux d'erreur n'était pas statistiquement significatif.

¹⁰ $T(12)=2.01, p=.07$.

Figure 7. Échec des hommes à identifier les comportements contrôlants ou violents et les pensées saines et malsaines



3.7 Le changement entre les hommes selon la source de renvoi

Des 14 hommes pour lesquels on a des données, 11 participaient au programme parce qu'ils y avaient été renvoyés par les services de probation, trois y participaient sur une base volontaire et aucun n'y avait été aiguillé par les services d'intervention précoce. Compte tenu du faible nombre d'hommes participant au programme autrement que parce qu'ils y ont été renvoyés par les services de probation, on ne peut pas tirer de conclusion sur l'importance du changement pour les hommes selon les différentes sources de renvoi.

3.8 Le changement chez les hommes pour qui l'intervention a semblé être un succès ou un échec

À la fin de l'intervention, les conseillers des hommes devaient évaluer pour chacun des hommes s'il était probable, très probable ou improbable qu'ils évitent d'agresser leur partenaire dans l'avenir. Le jugement était fondé sur le comportement des hommes durant le programme et les communications avec les partenaires des hommes. Pour les 14 hommes à l'égard desquels on a des données, les conseillers ont jugé qu'il était probable que huit évitent d'être violents et que quatre continuent de faire usage de violence. Pour ce qui est des deux autres hommes, les conseillers ont indiqué qu'ils ne savaient absolument pas s'il était probable ou non qu'ils récidivent. Il est intéressant de noter que ces chiffres correspondent relativement étroitement aux chiffres d'études d'évaluation importantes, dans le cadre desquelles on observe que pour environ le tiers des hommes (dans ce cas-ci, 29 %) il est probable qu'ils continuent à user de violence et que pour les deux autres tiers, la situation est moins problématique.



Pour déterminer si les mesures établies différencient les hommes pour qui l'intervention semble avoir été un succès ou un échec, on peut comparer les scores avant et après l'intervention pour les groupes d'hommes pour qui on juge que l'intervention a été un succès ou un échec.

Malheureusement, compte tenu du faible nombre d'hommes appartenant aux groupes pour qui l'intervention a été un succès ou un échec, on ne peut tirer aucune conclusion au sujet des relations attendues entre le changement d'attitudes et le succès de l'intervention pour les hommes.

4. Discussion

Le présent rapport décrit l'élaboration d'une mesure d'attitudes et donne les résultats d'un examen des attitudes des hommes avant et après avoir participé à un programme d'intervention auprès des partenaires violents. Le nouvel outil d'autoévaluation a permis d'obtenir des scores fiables à l'interne pour cinq types d'attitudes des hommes : 1) l'absence de responsabilité personnelle à l'égard du comportement violent et de ses effets (10 points); 2) le blâme attribué à sa partenaire (10 points); 3) la méfiance ou le manque de réceptivité à l'égard de l'intervention (10 points); 4) les attitudes sexistes envers les femmes (10 points); 5) le déni des difficultés conjugales prévisibles (9 points). De plus, on a créé des mesures pour évaluer l'attitude des hommes envers l'incident qui les a conduit à être renvoyés au programme (16 points), leur reconnaissance des comportements violents (17 points) et leur compréhension des cognitions violentes (13 points). On a comparé les scores des hommes selon différentes sources de renvoi pour juger l'efficacité initiale de ces mesures. Les résultats et leurs répercussions sont analysés pour chaque type d'attitudes. En outre, les comportements d'un petit sous-échantillon de 14 hommes ont été mesurés avant et après l'intervention pour obtenir une indication préliminaire d'un changement potentiel au fil du temps.

4.1 La responsabilité personnelle à l'égard de la violence et de ses effets

Dans la présente évaluation des attitudes des hommes, on s'est d'abord penché sur la responsabilité personnelle. Sur l'échelle finale, dix points internes ont permis de l'évaluer. En voici un exemple : « Mon comportement a mis ma partenaire en colère, mais n'a pas eu d'effets négatifs durables sur elle. » Ces points portent sur les attitudes essentielles à l'atteinte des objectifs des PIPV visant à accroître la responsabilisation des hommes à l'égard de leur comportement violent.

Avant l'intervention, les attitudes des hommes dans l'ensemble traduisaient une absence de responsabilité personnelle. Par exemple, en additionnant les réponses problématiques des hommes, on constate que les hommes soutiennent en moyenne environ trois indicateurs sur dix relativement à l'absence de responsabilité personnelle avant l'intervention. Par ailleurs, seulement 16 % des hommes n'ont signalé aucun indicateur d'attitudes problématiques à l'égard de la responsabilité. Aucune différence importante n'a été observée dans la responsabilité personnelle des hommes ayant été aiguillés vers le programme par les services de probation, les services d'intervention précoce ou sur une base volontaire.

L'analyse fondée sur un petit sous-échantillon laisse entendre que la mesure établie du degré de responsabilité personnelle des hommes était sensible au changement d'attitudes attribuable à l'intervention. Plus précisément, les hommes ayant reçu l'intervention ont assumé une plus grande responsabilité personnelle à l'égard de leur comportement violent. Ce résultat montre bien que les PIPV peuvent réussir à promouvoir la responsabilité des hommes à l'égard de leur comportement violent. D'autres études devraient permettre de déterminer si les changements dans la responsabilité personnelle se traduisent par l'adoption de nouveaux comportements.



D'après ces résultats, il est recommandé de faire usage de nouveau de la sous-échelle « Absence de responsabilité personnelle à l'égard de la violence et de ses effets ».

4.2 Le déni des difficultés conjugales prévisibles

Le deuxième concept évalué était le déni des hommes des difficultés conjugales prévisibles. Contrairement aux autres échelles d'attitudes, l'accord ou le désaccord des hommes par rapport à ces points n'importait pas. Les réponses des hommes étaient jugées problématiques seulement si ceux-ci avaient une opinion exagérément positive de leurs relations. Par exemple, pour un point comme « Je me suis déjà demandé si la situation aurait été meilleure si j'avais eu une autre partenaire », une réponse « fortement en désaccord » aurait été codée comme un indicateur de déni des difficultés conjugales prévisibles.

Avant l'intervention, les hommes soutenaient habituellement un certain nombre d'indicateurs de déni. Plus précisément, les hommes appuyaient en moyenne deux indicateurs de déni, 27 % des hommes déclarant aucun déni. On n'a observé aucune différence importante dans le niveau de déni des hommes aiguillés par les services de probation, les services d'intervention précoce ou sur une base volontaire. Par conséquent, pour la plupart des hommes, le changement du niveau de déni est un objectif d'intervention raisonnable.

Comme pour la responsabilité personnelle à l'égard du comportement violent, des changements importants ont été observés dans le déni des hommes au fil de l'intervention pour le petit sous-échantillon d'hommes étudiés, ce qui vient appuyer l'utilité de l'échelle.

D'après les résultats, il est recommandé de reprendre la sous-échelle « Absence de responsabilité personnelle à l'égard de la violence et de ses effets ».

4.3 Le blâme attribué à sa partenaire

Le troisième concept évalué était le fait de blâmer ou non sa partenaire. De nouveau, on a sélectionné dix points internes, notamment le point suivant : « Ma partenaire exagère les choses négatives que j'ai faites », représentatifs de l'échelle. Là encore, l'un des objectifs cruciaux des PIPV est de réduire le blâme que les hommes attribuent à leur partenaire pour le comportement violent.

Avant l'intervention, les scores des hommes à cet égard traduisaient un niveau relativement élevé de blâme. En moyenne, les hommes ont déclaré des attitudes de blâme à l'égard de quatre des dix points évaluant ce type d'attitudes; seulement 13 % des hommes ne blâmait aucunement leur partenaire. Là encore, on n'a observé aucune différence importante dans les attitudes selon la source de renvoi.

Au cours de l'intervention, les hommes avaient tendance à moins blâmer leur partenaire même si cela n'était pas statistiquement significatif. Malgré l'absence de différences dans les attitudes avant et après l'intervention, comme au départ les attitudes posaient problème et que les PIPV visent justement à les changer, on a recommandé que la question soit approfondie.

4.4 Les attitudes sexistes envers les femmes

Le quatrième type d'attitudes visé par les PIPV est les attitudes sexistes des hommes envers les femmes. On a retenu dix points internes pour l'évaluer. Il s'agit notamment des points qui portent sur les attitudes des hommes envers les femmes en général (p. ex., « En général, les femmes ne sont pas aussi intelligentes que les hommes ») et envers des questions relatives aux droits de la femme (p. ex., « Les femmes devraient moins s'inquiéter de leurs droits et prendre leur rôle de conjointe et de mère plus à cœur »).

Même si les rapports cliniques laissent souvent entendre que les hommes violents ont des attitudes sexistes (Dobash et Dobash, 2000), l'examen des réponses des hommes au questionnaire révèle qu'avant l'intervention, les hommes appuyaient peu d'indicateurs d'attitudes sexistes. En fait, plus de 50 % des hommes n'avaient *aucune* attitude problématique et seulement un homme avait plus de quatre indicateurs d'attitudes sexistes. Par conséquent, du moins sur le questionnaire, les participants aux PIPV semblent ne pas avoir de problème à cet égard.

Le fait que peu d'hommes avaient des attitudes problématiques influe aussi sur les progrès des hommes dans le temps. En particulier, si plus de 50 % des hommes déclarent avoir des attitudes non sexistes avant l'intervention, on ne peut pas s'attendre à des changements positifs de la part de cette tranche de l'échantillon. Les résultats étaient conformes au raisonnement et, dans l'ensemble, aucune différence importante n'a été observée dans les attitudes sexistes des hommes au cours de l'intervention. Dans les deux cas, la majorité des répondants ont déclaré avoir des attitudes non sexistes. Ce résultat n'est pas propre à la présente étude. Un certain nombre d'enquêtes laissent maintenant entendre que, même si le niveau d'inégalité sociale influe sur la violence faite aux femmes, les attitudes des hommes sont relativement de faibles prédicteurs de comportements violents.

D'après ces résultats, il n'est *pas* recommandé de reprendre la sous-échelle des « attitudes sexistes envers les femmes ».

4.5 Le manque de réceptivité à l'intervention

En dernier lieu, on a évalué les attitudes des hommes envers l'intervention en soi. Les dix points de cette échelle ont servi à évaluer les attitudes des hommes envers l'intervention en général (p. ex., « Le seul but du programme est de blâmer les hommes pour leurs problèmes ») et envers les conseillers (p. ex., « On peut faire confiance aux conseillers ici »). Ce type d'attitudes a été inclus sur la foi d'études laissant entendre que les hommes ayant plus d'attitudes négatives envers l'intervention ont plus tendance à abandonner le programme et à ne pas changer leur comportement violent.

L'examen des attitudes des hommes avant le début du PIPV révèle que, malgré une coercition juridique ou sociale, la plupart des hommes ont entamé le traitement généralement de manière positive. Les hommes avaient en moyenne seulement un ou deux points sur dix indiquant des attitudes négatives envers le traitement et 42 % des hommes n'avaient que des attitudes positives envers le traitement. On n'a observé aucune différence importante liée à la source de renvoi dans les attitudes envers le traitement, ce qui confirme les observations cliniques selon lesquelles la



perception des hommes de la coercition et de l'injustice est vraisemblablement considérablement plus importante que les variables mesurées objectivement.

Au cours de l'intervention, les attitudes des hommes envers le traitement ont changé pour le mieux, même si cela n'a pas atteint des niveaux statistiquement significatifs. Encore là, ce résultat peut être attribuable, du moins en partie, aux attitudes généralement positives que les hommes ont même avant de commencer le traitement. Par conséquent, cette échelle peut ne pas être utile comme mesure de l'efficacité des PIPV à promouvoir le changement d'attitudes.

L'évaluation des attitudes des hommes envers le traitement peut toutefois être utile si on en tient compte de concert avec d'autres mesures. Par exemple, on pourrait étudier plus en profondeur le fait que les hommes ayant des attitudes plus négatives abandonnent en plus grand nombre le traitement ou si les avantages attendus des nouvelles interventions sont limités pour les hommes ayant des attitudes négatives envers l'intervention.

4.6 Les attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi

Parce qu'on s'inquiète du fait que les attitudes générales des hommes ne traduisent pas leurs attitudes envers l'incident ayant conduit à leur renvoi à l'intervention, on a aussi posé des questions aux hommes au sujet de leurs attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi. Les résultats indiquent que les attitudes des hommes envers leur responsabilité personnelle et leurs attitudes envers l'incident ayant conduit à leur renvoi au PIPV étaient en général les mêmes. Autrement dit, peu d'indices tendent à nous laisser croire à des attitudes propres à l'incident. C'est pourquoi il est recommandé à l'avenir de se fier à l'évaluation des attitudes générales.

4.7 La reconnaissance des comportements violents

Dans le cadre des PIPV, on veut aussi sensibiliser les hommes aux comportements violents. C'est pourquoi on a examiné la reconnaissance des hommes avant et après le programme. Les résultats ont indiqué que quand on demande aux hommes de juger si certains comportements violents étaient ou non blessants ou contrôlants, les hommes ont pu repérer avec exactitude environ 80 % des comportements violents. Les hommes identifiaient assez bien comme étant blessant le fait d'ignorer sa partenaire ou de s'en éloigner quand elle parle, de tenter de faire sentir sa partenaire folle, de crier ou de jurer en s'adressant à sa partenaire. Les hommes avaient moins tendance à considérer comme blessant ou contrôlant le fait de prendre des décisions financières sans consulter sa partenaire, de surveiller les allées et venues ou les activités de sa partenaire, ou de menacer sa partenaire.

En comparant un petit sous-échantillon d'hommes pour ce qui est de leur reconnaissance des comportements violents avant et après l'intervention, on se rend compte que la reconnaissance des hommes augmente presque de manière significative. Par conséquent, même si au départ les hommes reconnaissaient bien leurs comportements violents, le fait d'avoir participé au programme leur a permis de mieux comprendre la violence qu'ils ont fait subir à leur partenaire.

Ces résultats envoient des messages contradictoires au sujet de l'utilité d'une mesure de la reconnaissance des comportements violents dans les PIPV. Si le but des PIPV est que les hommes puissent identifier avec exactitude toutes, ou pratiquement toutes, les formes de comportements

blesnants et contrôlants, alors l'évaluation de la reconnaissance est justifiée. Si, en revanche, il s'agit d'amener les hommes à bien reconnaître de manière générale les comportements violents, les résultats laissent entendre que les hommes reconnaissent en général suffisamment les comportements violents au début du programme et que l'évaluation devrait plutôt être axée sur le changement d'attitudes et de comportements des hommes.

4.8 La reconnaissance des cognitions violentes

L'analyse cognitivo-comportementale des comportements violents constitue une composante de la plupart des PIPV. On y enseigne aux hommes à reconnaître les pensées qui sont susceptibles d'entraîner des comportements sains par opposition à des comportements malsains ou violents. Les résultats de la présente étude montrent que, avant de commencer l'intervention, les hommes étaient susceptibles de reconnaître la valeur des cognitions liées à l'efficacité, comme « Je n'ai pas besoin de me défendre, je la vois venir ». Les hommes avaient moins tendance à reconnaître le danger potentiel des pensées persistantes (p. ex., « Je ne peux pas croire que nous en sommes encore là – nous en avons parlé hier »; « Pourquoi ne peut-elle pas laisser tomber ») et des dialogues internes au sujet de l'habilitation (p. ex., « Je n'ai pas à écouter une telle critique »). Dans l'ensemble, les hommes ne parvenaient pas à identifier la valeur potentielle (ou le danger) d'un tiers des cognitions énumérées indépendamment de la source de renvoi.

Au cours de l'intervention, les hommes ne reconnaissaient pas tellement mieux les cognitions saines et malsaines. Cependant, compte tenu du lien théorique entre les changements de cognitions et les changements de comportements, ainsi que du fait que les hommes avaient du mal à reconnaître au départ les cognitions violentes, il faudra approfondir la question. Ainsi, cette mesure est recommandée comme mesure du changement des hommes dans leur reconnaissance au cours de l'intervention.

4.9 Résumé

En résumé, des mesures d'attitudes créées et utilisées aux fins de la présente étude, on en recommande clairement trois pour l'avenir : l'absence de responsabilité personnelle à l'égard de la violence et de ses effets; le blâme attribué à sa partenaire; et le déni des difficultés conjugales prévisibles. Pour l'étude du changement dans la reconnaissance, on recommande la mesure créée des cognitions saines et malsaines. L'échelle de la méfiance ou du manque de réceptivité à l'égard de l'intervention n'est pas recommandée comme indicateur de l'efficacité du programme, mais pourrait servir à examiner les effets modérateurs de l'approche des hommes à l'égard de l'intervention.



5. Répercussions et recommandations

On reconnaît que les programmes d'intervention auprès des partenaires violents doivent être améliorés. Pour ce faire, on doit s'appuyer sur des stratégies qui mesurent bien les progrès des hommes au cours de l'intervention. Les résultats de la présente étude comportent un certain nombre de répercussions sur une telle démarche :

- 1. Les mesures d'attitudes peuvent être très utiles à l'évaluation des PIPV.** Pour évaluer les programmes d'intervention auprès des partenaires violents, on doit absolument mieux comprendre les mécanismes de changement. Autrement dit, on doit savoir *comment* les PIPV peuvent promouvoir la diminution des comportements violents. Les attitudes envers la violence et la responsabilité personnelle, le blâme attribué à sa partenaire, le déni des difficultés conjugales prévisibles semblent être au départ des attitudes toutes désignées qui correspondent bien aux objectifs des PIPV.
- 2. Le changement dans la reconnaissance, en particulier la reconnaissance des pensées violentes, peut aussi permettre d'évaluer les PIPV.** Un autre objectif des PIPV est d'accroître la reconnaissance. L'examen des réponses des hommes a montré que ceux-ci reconnaissaient adéquatement les comportements violents, mais qu'ils ne reconnaissaient pas suffisamment bien les cognitions violentes. Par conséquent, l'évaluation de la reconnaissance des hommes des pensées saines et malsaines peut s'avérer utile comme indicateur de l'efficacité du programme.
- 3. Les besoins des hommes qui participent aux PIPV sur une base volontaire, ou parce qu'ils y ont été renvoyés par les services d'intervention précoce ou les services de poursuite coordonnée sont sensiblement les mêmes.** En général, les attitudes et la reconnaissance des hommes qui sont aiguillés vers les PIPV sont semblables, peu importe la source de renvoi. Ces résultats laissent entendre qu'il est inutile de différencier le service en fonction de la source de renvoi.
- 4. Les analyses actuelles du changement d'attitudes de reconnaissance chez les hommes avant et après l'intervention sont limitées en raison du petit échantillon.** La présente étude comprend des analyses préliminaires du changement d'attitudes et de reconnaissance chez les hommes qui permettent d'examiner l'utilité des questionnaires créés. Comme ces analyses se fondaient sur un petit échantillon d'hommes, elles ne peuvent pas servir à tirer des conclusions au sujet de l'efficacité des PIPV. Pour évaluer l'efficacité de l'intervention à promouvoir le changement d'attitudes des hommes et leur reconnaissance des comportements violents, il faudrait étudier un plus grand échantillon d'hommes qui, de préférence, font affaire avec divers organismes qui fournissent l'intervention.
- 5. L'information demeure cruciale au sujet des liens prévus entre les attitudes et la reconnaissance.** La présente étude met l'accent sur l'incidence de la participation aux PIPV sur les attitudes des hommes et leur reconnaissance des comportements violents. Le lien entre ces changements d'attitudes et les changements potentiels du comportement violent n'a pas encore été établi. On a absolument besoin de faire d'autres études afin de déterminer si les comportements identifiés sont des prédicteurs significatifs du changement de comportement.

6. Compte tenu de l'incidence potentielle du comportement violent, les études sur l'efficacité des PIPV doivent continuer à inclure une mesure du changement de *comportement*. Enfin, il est important de reconnaître que même si les attitudes sont fortement liées à la violence, il est nécessaire de continuer à inclure une mesure du comportement violent dans les études sur l'efficacité du programme. C'est essentiel compte tenu de la nature du comportement violent et de ses répercussions potentiellement graves sur les victimes. Dans ce cas, les attitudes ne peuvent pas servir d'indicateur du comportement. Néanmoins, l'examen du changement d'attitudes peut potentiellement contribuer de manière importante à identifier les pratiques d'intervention qui réussissent le mieux et le moins et à cibler les hommes que les programmes d'intervention n'aident pas.



Bibliographie

- ANDREWS, D.A., I. ZINGER, R. D. HOGE, J. BONTA, P. GENDREAU et F.T. CULLEN. « Does correctional treatment work? A psychologically informed meta-analysis », *Criminology*, vol. 28 (1990), p. 369-404.
- BABCOCK, J., C. E. GREENE et C. ROBIE. « Does batterers' treatment work? A meta-analytic review of domestic violence treatment », *Clinical Psychology Review*, vol. 23 (2004), p. 1023-1053.
- BAXTER, D., I., M. BURCHILL et M. TWEEDALE. *The Attitudes Toward Correctional Treatment Scale*, Merrickville, ministère du Solliciteur général et des Services correctionnels, 1992.
- BOURGEOIS, L., S. SABOURIN et J. WRIGHT. « Predictive validity of therapeutic alliance in group marital therapy », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 58 (1990), p. 608-613.
- BUDMAN, S.H., A. DEMBY, M. FELDSTEIN, J. REDONDO, B.SCHERZ, M.J. BENNETT, G. KOPPENAAL, B.S. DALEY, M. HUNTER et J. ELLIS. « Preliminary findings on a new instrument to measure cohesion in group psychotherapy », *International Journal of Group Psychotherapy*, vol. 37 (1987), p. 75-94.
- BURT, M.R. « Cultural myths and supports for rape », *Journal of Personality & Social Psychology*, vol. 38, n° 2 (1980), p. 217-230.
- BUZAWA, E., G. HOTALING et A. KLEIN. « The response to domestic violence in a model court: Some initial findings and implications », *Behavioral Sciences and the Law*, vol. 16 (1998), p. 185-206.
- CAESAR, C.A. « Client's perceived trust, trustworthiness, and expectations in the therapeutic relationship », *Factors in satisfaction with counselling received*, (these de doctorat non publiée), University of Florida, 1996.
- CAMPBELL, J. C. « Wife-battering: Cultural contexts versus Western social sciences », dans D. A. Counts, J. K. Brown, et coll. (dir.). *Sanctions and sanctuary: Cultural perspectives on the beating of wives. Women in cross-cultural perspective*, (p. 229-249), Boulder, CO, Westview Press, 1992.
- CENTRE NATIONAL D'INFORMATION SUR LA VIOLENCE DANS LA FAMILLE. *Répertoire canadien des programmes de traitement pour les hommes violents envers leur conjointe*, Ottawa (Ontario), Santé Canada, 2002.

- CONNORS, G. J., K. M. CARROLL, C. C. DICLEMENTE, R. LONGABAUGH et D.M. DONOVAN. « The therapeutic alliance and its relationship to alcoholism treatment participation and outcome », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 41 (1997), p. 588-598.
- DANKWORT, J. et J. AUSTIN. « Standards for batterer intervention programs in Canada A history and review », *Canadian Journal of Community Mental Health = Revue canadienne de santé mentale communautaire*, vol. 18, n° 1 (1999), p. 19-38.
- DAVIS, R., B. TAYLOR et C. MAXWELL. *Does batterer treatment reduce violence? A randomized experiment in Brooklyn*, Final report to the National Institute of Justice, Washington, DC, 2000.
- DOBASH, R. E. et R. P. DOBASH. *Violence against wives: A case against patriarchy*. New York, NY, Free Press, 2000.
- FEDER, L. et D. FORDE. *A test of the efficacy of court-mandated counseling for domestic violence offenders: The Broward experiment*, rapport final présenté au National Institute of Justice, Washington, DC, 2000.
- GLICK, P. et S.T. FISKE. « The Ambivalent Sexism Inventory: Differentiating hostile and benevolent sexism », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 70, n° 3 (1996), p. 491-512.
- HAJ-YAHIA, M. M. « Beliefs about wife beating among Palestinian women: The influence of their patriarchal ideology », *Violence Against Women*, vol. 4, n° 5 (1998), p. 533-558.
- HAJ-YAHIA, M. M. « The incidence of wife abuse and battering and some sociodemographic correlates as revealed by two National surveys in Palestinian society », *Journal of Family Violence*, vol. 15 (2000), p. 347-374.
- HOWELLS, K. et A. DAY. « Readiness for anger management: Clinical and theoretical issues », *Clinical Psychology Review*, vol. 23 (2003), p. 319-337.
- JENNINGS, J. L. « History and issues in the treatment of battering men: A case for unstructured group therapy », *Journal of Family Violence*, vol. 2 (1987), p. 193-213.
- LEVINSON, D. « Family violence in cross-cultural perspective », dans V.B. Van Hasselt, R.L. Morrison, A.S. Bellack, et M. Hersen (dir.), *Handbook of Family Violence*, New York, NY, Plenum Press, 1987.
- MIHALIC, S. W. et D. ELLIOTT. « A social learning theory model of marital violence », *Journal of Family Violence*, vol. 12, (1997), p. 21-47.



- MURPHY, C. M., P. H. MUSSER et K. I. MATON. « Coordinated community intervention for domestic abusers: Intervention system involvement and criminal recidivism », *Journal of Family Violence*, vol. 13 (1998), p. 263-284.
- PEARSON, A.W. « An assessment and refinement of Jehn's Intragroup conflict Scale », *The International Journal of Conflict Management*, vol. 13, n° 2 (2002), p. 110-126.
- PETRIK, N. D., R. E. OLSON et L. S. SUBOTNIK. « Powerlessness and the need to control: The male abuser's dilemma », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 9 (1994), p. 278-285.
- PIZZEY, E. *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*, Paris, Des femmes, 1975.
- ROBERTS, A. « Intervention with the abusive partner », dans A. Roberts, (dir), *Battered Women and their Families*, New York, Springer, 1984.
- SALTER, A. C. *Treating child sex offenders and victims: A practical guide*, Thousand Oaks, CA, Sage Publications, 1988.
- SAUNDERS, D. « Helping husbands who batter », *Social Casework*, vol. 65 (1984), p. 347-353.
- SAUNDERS, D.G., A.B. LYNCH, M. GRAYSON et D. LINZ. « The inventory of Beliefs about Wife Beating: The construction and initial validation of a measure of beliefs and attitudes », *Violence and Victims*, vol. 2, n° 1 (1987), p. 39-58.
- SCOTT, K. L. « Predictors of change among male batterers: Application of theories and review of empirical findings », *Trauma, Violence, et Abuse, A Review Journal*, vol. 5 (2004), p. 260-284.
- SCOTT, K. L. et M. A. STRAUS. *Denial, partner-blaming and intimate partner abuse*, en préparation.
- SCOTT, K. L. et D.A. WOLFE. « Readiness to change as a predictor of outcome in batterer treatment », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 71 (2003), p. 879-889.
- SERIN, R. « Réponse au traitement, intervention et réinsertion sociale: un modèle théorique », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 10, n° 1 (1998), p. 29-32.
- SPENCE, J. T. et R. HELMREICH. *Masculinity and Femininity: Their Psychological Dimensions, Correlates, and Antecedents*, University of Texas Press, Austin, 1978.
- STITH, S. M. et S. C. FARLEY. « A predictive model of male spousal violence », *Journal of Family Violence*, vol. 8 (1993), p. 183-201.

STRAUS, M.A. « State-to-state differences in social inequality and social bonds in relation to assault on wives in the United States », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 25 (1994), p. 7-24.

SWIM, J.K., K.J. AIKIN, W.S. HALL et B.A. HUNTER. « Sexism and racism: Old-fashioned and modern prejudices », *Journal of Personality et Social Psychology*, vol. 68, n° 2 (1995), p. 199-214.

SYKES, G. M. et D. MATZA. « Techniques of neutralization: A theory of Delinquency », *American Sociological Review*, vol. 22 (1957), p. 664-670.

TAFT, C. T., C. M. MURPHY, D. W. KING, P. H. MUSSER et J. M. DEDEYN. « Process and treatment adherence factors in group cognitive-behavioral therapy for partner violent men », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 71 (2003), p. 812-820.

WARD, C. « Attitudes toward male-female relationships and rape justification beliefs in Singapore », dans I. R. Lagunes, et Y.H. Poortinga (dir.), *From a different perspective: Studies of behavior across cultures*, (p.175-195), Netherlands, Swets et Zeitlinger B.V., 1985.



Annexe A : Lettre de consentement

Lettre de renseignements

Monsieur,

Je vous souhaite bienvenue au programme Changing Ways conçu spécialement pour les hommes qui ont agressé leur partenaire. Comme nous essayons toujours d'améliorer notre service, nous faisons entre autres enquête sur les progrès des hommes au cours du traitement. Nous vous invitons à prendre part à un tel projet de recherche dont l'objectif est d'étudier les attitudes et les croyances des hommes avant et après le traitement.

Si vous acceptez de participer à ce projet de recherche, vous devrez remplir deux fois le même questionnaire tout au long du programme Changing Ways, une fois aujourd'hui et une fois à la fin du programme, soit dans 17 semaines. Des chercheurs examineront aussi les données recueillies par les membres du personnel du programme Changing Ways pour en faciliter l'analyse. Comme il s'agit d'un projet de recherche, vous pouvez décider de ne pas répondre à certaines questions qui vous mettent mal à l'aise ou vous pouvez vous retirer de l'étude en tout temps.

Les renseignements recueillis aux fins de la recherche demeureront strictement confidentiels. Ils seront codés au moyen d'un numéro d'identité confidentiel et regroupés pour analyse statistique de sorte qu'en aucun moment l'identité d'une personne ne puisse être révélée. Les renseignements recueillis seront conservés dans un classeur verrouillé et détruits à la fin de l'étude.

Votre participation à l'étude ne comporte aucun risque. D'ailleurs, que vous y participiez ou non n'influera en rien sur les progrès que vous réaliserez dans le cadre du programme Changing Ways ni sur vos rapports avec le système de justice.

Les résultats de l'étude contribueront à la prise de décisions sur l'élaboration d'autres programmes comme Changing Ways. Les participants qui le désirent pourront consulter les résultats.

Pour nous faire savoir votre intention ou non de participer à la recherche, veuillez nous communiquer les renseignements suivants. Si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à m'appeler au numéro qui apparaît ci-dessous. Si vous avez des préoccupations au sujet de l'étude, veuillez communiquer avec Nathalie Quann.

Je vous remercie beaucoup.

Katreena Scott, Ph.D. C. Psych.,
(416) 923-6641, poste 2570

Nathalie Quann, statisticienne principale
Division de la recherche et de la statistique, ministère
de la Justice, gouvernement du Canada
(613) 941-4191

Consentement

Votre nom : _____

J'ai lu la lettre de renseignements envoyée par Katreena Scott et je comprends l'enjeu de l'étude. Je comprends aussi que je peux, en tout temps, me retirer de l'étude sans que cela n'influe sur le traitement que je reçois ni sur tout autre service. Je comprends aussi que tous les renseignements obtenus pour les besoins de l'étude demeureront strictement confidentiels.

Je consens volontairement à participer à l'étude décrite.

Signature du participant

Date

Signature du conseiller

Date



Annexe B : Formulaire de renseignements

Formulaire de renseignements

À remplir par le personnel de Changing Ways

Numéro d'identité : _____

Date de naissance : _____

Date de début du programme : _____

Renvoi : _____ Base volontaire
_____ Probation
_____ Services d'intervention précoce
_____ Autre (précisez : _____)

Ancien client de Changing Ways : _____Oui _____Non

Antécédents d'agressions? (autres que le comportement violent ayant conduit au renvoi)
_____Oui _____Non

Dans l'affirmative, combien? _____

Rapport de police disponible? _____Oui _____Non

Dans l'affirmative, s'agissait-il d'une agression grave (c.-à-d. susceptible de causer des dommages durables ou de constituer un danger de mort)? _____Oui _____Non

Responsabilité du client (évaluée par l'animateur) : _____ grande
_____ moyenne
_____ faible
_____ très faible
_____ inexistante

Minimisation du client (évaluée par l'animateur) : _____ très forte
_____ forte
_____ moyenne
_____ faible
_____ très faible

Emploi : _____ jour
_____ soir
_____ quarts de travail
_____ chômage

Revenu : _____ moins de 10 000 \$
_____ de 10 000 à 14 999 \$
_____ de 15 000 à 19 999 \$
_____ de 20 000 à 24 999 \$
_____ de 25 000 à 29 999 \$
_____ de 30 000 à 34 999 \$
_____ de 35 000 à 39 999 \$
_____ de 40 000 à 44 999 \$
_____ 45 000 \$ et plus

Vous identifiez-vous à un groupe ethnique particulier? Oui _____ Non _____
Dans l'affirmative, veuillez préciser. (Cochez tout ce qui s'applique, par exemple : Canadien et Français)

<input type="checkbox"/> Canadien	<input type="checkbox"/> Chinois
<input type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Juif
<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Polonais
<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Portugais
<input type="checkbox"/> Écossais	<input type="checkbox"/> Européen (précisez _____)
<input type="checkbox"/> Irlandais	<input type="checkbox"/> Sud-Africain
<input type="checkbox"/> Italien	<input type="checkbox"/> Noir
<input type="checkbox"/> Ukrainien	<input type="checkbox"/> Amérindien
<input type="checkbox"/> Néerlandais (Pays-Bas)	<input type="checkbox"/> Autre (précisez _____)

***Les cotations pour la section suivante concernent la victime de l'agression.*

État de la relation avec la partenaire battue :

célibataire
 union libre
 fréquentations
 marié
 divorcé
 divorce en vue
 séparé

Durée de la relation avec la partenaire battue : _____

Durée de la séparation avec la partenaire battue : _____

Plan de réconciliation avec la partenaire battue? Oui Non

En ce moment, l'homme a-t-il une partenaire qui n'est pas la partenaire battue?
 Oui Non

Dans l'affirmative, s'agit-il : _____ d'une union libre
..... _____ de fréquentations
..... _____ d'un mariage
..... _____ autre (veuillez
préciser _____)



Pression exercée pour participer au programme? ___ Oui ___ Non

Dans l'affirmative, de qui? ___ agent de probation
 ___ travailleur social
 ___ partenaire
 ___ autre (qui?) _____

Dans l'affirmative, la pression exercée était-elle? ___ Extrême
 ___ Énorme
 ___ Moyenne
 ___ Faible
 ___ Très faible

Consommation d'alcool : ___ pas du tout
 ___ moins d'un verre par mois
 ___ un verre par semaine
 ___ un verre par jour
 ___ plus d'un verre par jour

Consommation de drogue : ___ pas du tout
 ___ occasionnellement
 ___ régulièrement

Annexe C : Version finale de l'évaluation des attitudes violentes (ARAA)

Évaluation des attitudes violentes (ARAA)

Indiquez si l'énoncé est :

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

1. C'est à moi à mettre un terme à ma violence. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

2. Ma partenaire exagère les choses négatives que j'ai faites.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

3. La plupart du temps quand j'en veux à ma partenaire, c'est parce qu'elle m'a provoqué.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

4. Ma partenaire soulève souvent des conflits qui ont déjà été réglés.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

5. Mon comportement n'est vraiment pas aussi mauvais que ma partenaire le prétend.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux



-
6. Quand les hommes sont violents, c'est parce qu'ils veulent contrôler leur partenaire. (Notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

7. La plupart des femmes n'apprécient pas tout ce que les hommes font pour elles.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

8. J'aimerais nettement mieux être ailleurs qu'en groupe.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

9. Ça m'ennuie parfois quand ma partenaire me demande une faveur.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

10. Je ne me suis jamais attendu à ce que ma partenaire se surpasse pour satisfaire mes besoins. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

11. Je m'attends à ce que les conseillers ici agissent mieux que leurs clients.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

12. Ma partenaire essaie de manipuler le système pour m'avoir.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

13. Il m'est parfois arrivé de dire des choses ou de poser des gestes sous l'effet de la colère à l'endroit de ma partenaire que je regrette.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

14. Si j'entendais parler d'une femme battue par son conjoint, j'appellerai la police. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

15. Le seul but de ce programme est de blâmer les hommes pour leurs problèmes.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

16. Ça ferait du bien à certaines femmes d'être remises à leur place par leur conjoint.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

17. Je n'ai jamais voulu délibérément blesser ma partenaire par mes paroles. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

18. En général, les femmes ne sont pas aussi intelligentes que les hommes.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

19. Je m'attends que les conseillers ici aient à cœur mes problèmes. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux



20. Rien ne justifie mon comportement violent ou ma violence. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

21. Si je ne me défends pas, ma partenaire aura le dessus.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

22. Quand un homme frappe sa femme, c'est vraisemblablement parce qu'elle le méritait.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

23. Ma partenaire est autant à blâmer que moi pour mon comportement durant les conflits.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

24. Il n'y a plus de discrimination contre les femmes au Canada.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

25. Ma partenaire doit apprendre à me respecter et à m'écouter.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

26. Mes comportements violents et blessants ont eu des effets durables sur ma partenaire. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

27. Je ne crois pas pouvoir faire confiance à personne ici.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

28. Si j'avais une autre partenaire, je n'agis pas de façon blessante et contrôlante.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

29. Les femmes sont gentilles jusqu'à ce qu'elles vous mettent le grappin dessus. Elles se montrent alors sous leur vrai jour.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

30. Une personne saine mentalement est une personne qui cache en grande partie ses sentiments et ses émotions.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

31. J'ai déjà abusé de ma partenaire ou de notre relation au moins une fois.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

32. Je me suis parfois demandé si les choses auraient été meilleures si j'avais eu une autre partenaire.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux



33. Les femmes devraient moins s'inquiéter de leurs droits et prendre leur rôle de conjointe et de mère plus à cœur.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

34. Si les gens savent que je participe à un programme de traitement, ils me croiront faible.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

35. Une femme qui ment mérite d'être remise à sa place.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

36. Je crois que les conseillers ici m'accepteront comme une personne. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

37. Ça ne m'a jamais ennuyé que ma partenaire exprime des idées très différentes des miennes. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

38. Je m'attends à ce que ma partenaire mette longtemps à me faire confiance de nouveau. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

39. Je crois que mon conseiller ici ne comprendra pas ce que j'essaie d'accomplir.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

40. Je ne veux rien changer à ma façon de me comporter envers ma partenaire. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

41. Les gens qui boivent ne peuvent pas être tenus responsables de leurs actes.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

42. La violence faite aux femmes devrait arriver en tête de liste des problèmes sociaux dont devraient s'occuper les organismes gouvernementaux. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

43. Je m'attends à ce qu'on puisse faire confiance aux conseillers ici. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

44. J'ai été violent envers ma partenaire uniquement pour me défendre contre une grande blessure.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

45. Je ne regrette rien de ce que j'ai dit ou fait à ma partenaire. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux



46. Si je parle de mes problèmes avec les gens, ils me croiront fou ou instable émotionnellement.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

47. Je suis entièrement responsable de mes sentiments et de mon comportement. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

48. La confiance de ma partenaire s'est effritée en raison de mes comportements violents et blessants. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

49. Mon comportement a mis ma partenaire en colère, mais n'a eu aucun effet négatif durable sur elle.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

Annexe D : Version finale de la mesure des attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi

Mesure des attitudes envers l'incident ayant conduit au renvoi

I. La plupart des hommes sont aiguillés vers un organisme comme celui-ci ou y viennent volontairement en raison d'un incident de violence précis. En fonction de cet incident, que pensez-vous des énoncés suivants?

1. L'incident n'était pas aussi grave que ce qu'elle a prétendu.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

2. Ma partenaire a manipulé la situation pour me mettre dans l'embarras aux yeux des autres (p. ex., la police et les proches).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

3. Elle est autant responsable que moi de ce qui est arrivé.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

4. C'est la faute de ma partenaire si j'ai agi de la sorte.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

5. Je n'avais pas le choix. Si c'était à refaire, j'agis de la même façon.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux



6. Mon comportement n'était pas aussi grave que ce que les autres ont laissé entendre.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

7. Je suis entièrement responsable des gestes que j'ai posés durant l'incident – c'est moi qui ai choisi mon comportement, moi seul. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

8. Ce que j'ai fait durant l'incident n'est qu'un exemple de ce que j'ai pu faire de blessant à ma partenaire. (notation inversée).

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

9. Si j'avais eu une autre conjointe, je n'aurais pas eu à agir de la sorte.

Entièrement vrai
Généralement vrai
Généralement faux
Entièrement faux

Annexe E : Version finale de la mesure de la reconnaissance du comportement violent

II. Parmi les comportements suivants, quels comportements jugeriez-vous blessants et/ou contrôlants à l'égard de votre partenaire et quels comportements ne le seraient pas?

1. Prendre seul une grande décision financière au sujet de l'argent de la famille.

blessant/contrôlant

ça dépend

non blessant/contrôlant

2. Exiger que sa partenaire quémende de l'argent.

blessant/contrôlant

ça dépend

non blessant/contrôlant

3. Surveiller toutes les dépenses de sa partenaire.

blessant/contrôlant

ça dépend

non blessant/contrôlant

4. L'ignorer ou s'en éloigner quand elle parle.

blessant/contrôlant

ça dépend

non blessant/contrôlant

5. Oublier constamment de faire ses tâches à la maison.

blessant/contrôlant

ça dépend

non blessant/contrôlant

6. Casser un objet devant elle pendant une chicane.

blessant/contrôlant

ça dépend

non blessant/contrôlant

7. Lui demander de ne pas dîner avec des collègues masculins.

blessant/contrôlant

ça dépend

non blessant/contrôlant

8. Lui dire que vous ne voulez pas la frapper.

blessant/contrôlant

ça dépend

non blessant/contrôlant



-
9. S'assurer qu'elle ne parle pas de ses problèmes conjugaux.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant
10. Lui dire de ne pas parler de sa relation avec vous.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant
11. Refuser constamment d'écouter ses préoccupations au sujet de votre relation.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant
12. Suivre de près son emploi du temps et lui demander d'en rendre compte.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant
13. L'empêcher de retourner aux études ou au travail.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant
14. Essayer de la faire sentir folle.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant
15. Lui parler en criant.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant
16. Lui proférer des jurons.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant
17. Être jaloux de ses amis.
blessant/contrôlant
ça dépend
non blessant/contrôlant

Annexe F : Version finale de la mesure de la reconnaissance des dialogues intérieurs violents

III. Quand on est en désaccord avec sa partenaire, on a des pensées. Parmi les pensées suivantes, lesquelles sont susceptibles d'entraîner des comportements sains et non violents, et lesquels, des comportements violents?

1. Je n'ai rien à prouver dans cette situation. Je peux demeurer calme.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

2. Je veux bien que son opinion diffère de la mienne. Nous essayerons de trouver un terrain d'entente.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

3. Je ne peux pas croire que nous en sommes encore là – nous en avons parlé hier.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

4. Je ne peux pas contrôler ce qu'elle fait – c'est à elle de décider.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

5. C'est plus important pour moi d'écouter son opinion que d'en faire à ma tête.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

6. Il n'y a que moi qui puisse me mettre en colère ou me calmer.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

7. Pourquoi faut-il que ce soit toujours de ma faute?

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant



8. Pourquoi ne peut-elle pas laisser tomber?

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

9. Je n'ai pas à accepter ce type de comportement de sa part.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

10. Je n'ai pas à écouter ce genre de critique.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

11. Je n'ai pas à ressortir triomphant de cette chicane.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

12. À deux, on peut empirer les choses et, à deux, on peut améliorer les choses.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant

13. Je n'ai pas besoin de me défendre. Je sais où elle veut en venir.

susceptible d'entraîner un comportement sain
ça dépend
susceptible d'entraîner un comportement blessant/contrôlant